



Plan de Paysage de la Transition Énergétique et Climatique du PNR des Pyrénées Ariégeoises

décembre 2020

INTRODUCTION - DIAGNOSTIC	■
STRATÉGIE PAYSAGÈRE	2
LE PLAN D' ACTIONS	■
LES FICHES-ACTIONS	■



Livret 2 · Stratégie · Sommaire

p4	2.1 Synthèse graphique des enjeux
p20	2.2 Les scénarios de 'transition paysagère'
	3.1.1 Scénarios Arize-Lèze 2030
	3.1.2 Scénarios Bas-Salat 2030
	3.1.3 Scénarios Vicdessos 2030
p42	2.3 Démarche d'élaboration des objectifs de qualité paysagère
	Les "Ateliers de site" : formulation de stratégies locales par les groupes de travail
	Références issues d'autres territoires
	Formulation des Objectifs de Qualité Paysagère
p52	2.4 Les Objectifs de Qualité Paysagère
p57	Habiter Favoriser les manières d'habiter plus sobres et économes en ressources en renforçant la qualité et l'identité des paysages bâtis locaux.
p61	Se déplacer Revitaliser les espaces publics pour encourager les mobilités actives et les transports partagés
p65	Produire Produire localement et durablement pour entretenir la diversité remarquable des paysages et conforter leurs identités
p69	S'adapter Favoriser l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique en s'appuyant sur ses ressources naturelles et paysagères.
p73	Partager Partager la stratégie du territoire avec les acteurs locaux (élus, partenaires, opérateurs, habitants...) pour faciliter l'émergence d'actions locales et accompagner leur mise en œuvre.

CAHIER DÉTACHABLE

Grille multicritère

ANNEXES

Posters des ateliers 2



*Photo EMF - S. Gabillard
Commune de La-Bastide-de-Sérou, 2019*

2.1

Synthèse graphique des enjeux

À partir de la centaine de retours obtenus aux cartes postales 1949-2019, des "cartes postales du futur" sont réalisées. Elles permettent de dresser une synthèse graphique des enjeux d'évolution des paysages au regard de la transition énergétique et climatique.

2.1 Synthèse des enjeux

Cartes postales de 2049

La consultation à partir des cartes postales 1949-2019 a donné lieu à une centaine de retours. Plusieurs thèmes sont récurrents, et nous les listons ici en les classant par nombre décroissant d'occurrences relevées.

Paysages redoutés :
thèmes récurrents, par nombre d'occurrences

- Urbanisation : consommation des terres agricoles, imperméabilisation / bâti ancien délaissé / architecture standardisée
- Risques : Assèchement des rivières, des nappes, manque d'eau / Augmentation des risques incendies, des crues
- Forêt : Exploitation irraisonnée de la forêt / Avancée de la forêt, de la végétation / Déforestation, recul de la forêt, de la végétation
- Agriculture : Disparition de terres agricoles, Industrialisation de l'agriculture, monoculture
- Environnement
- Mobilités
- Énergies

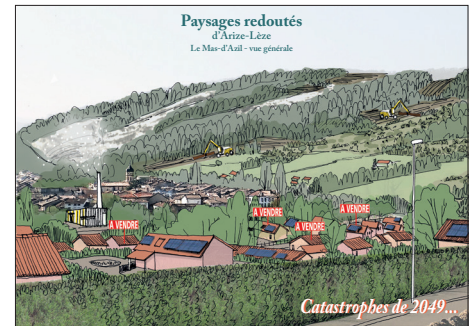
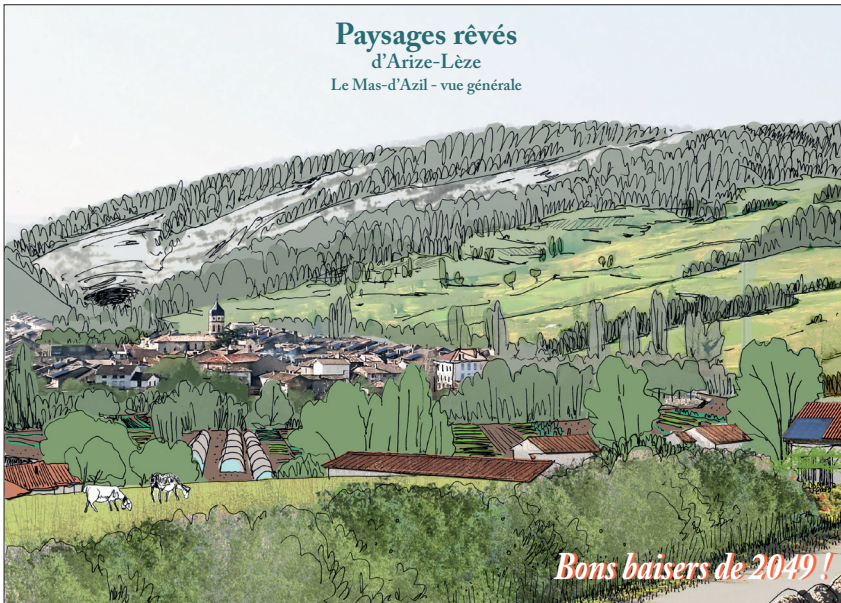
Paysages souhaités :
thèmes récurrents par nombre d'occurrences

- Urbanisation : Développer une architecture locale et moderne / Réduire le nombre de constructions, contenir l'urbanisation / Création d'îlots de verdure, nature, fraîcheur dans les bourg
- Forêts : Augmentation du couvert forestier, de la végétation / Développement d'une filière locale à partir de la forêt
- Environnement : Respect de la nature, cohabitation, harmonie avec le sauvage
- Agriculture : Développement d'une agriculture respectueuse, BIO, locale / Remettre en cultures les délaissés, les estives, les terrasses
- Mobilité
- Énergie : développer les énergies renouvelables, micro-unités de production locale
- Lien social : Importance du collectif, de la mise en commun, des réseaux de proximité
- Économie

Pour chaque territoire, il s'agissait alors de proposer une illustration qui mette en paysage ces aspirations et ces craintes : ce sont les « cartes postales de 2049 », l'une souhaitée, l'autre redoutée.

Ces cartes de 2049 permettent de dresser une synthèse graphique des enjeux relevés par le diagnostic :

- ENJEUX d'évolution des paysages et de la transition - Les cartes postales et les verbatim servent d'illustration.
- Pour chacun de ces enjeux, synthèse des MENACES - conflits possibles entre enjeux de la transition et maintien de l'intégrité et de la qualité des paysages - et des OPPORTUNITÉS - la transition comme levier pour préserver, soutenir ou réhabiliter les paysages.



En 2049...

Paysages rêvés d'Arize-Lèze

“ Requête des terrasses en pierres sèches pour les cultures ”

“ Une présence plus discrète des raccordements aériens, voire leur disparition ”

“ Remettre l'économie agricole au cœur des réflexions, elle façonne et entretient les paysages ouverts par ses usages tout en préservant la dimension culturelle de nos villages, la biodiversité et les pratiques d'activités de pleine nature. ”

“ Limites plus floues entre espace public et privé : espace vivant (bas-côtés fleuris, bancs, pots, ...) ”

“ Consolider les bourgs-centres en priorité ”

“ Le même paysage qu'actuellement. ”

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises réalise en partenariat avec trois territoires-pilotes un **Plan de Paysage de la Transition Énergétique et Climatique**.

→ Pour en savoir plus et/ou participer, rendez-vous sur : <http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr>

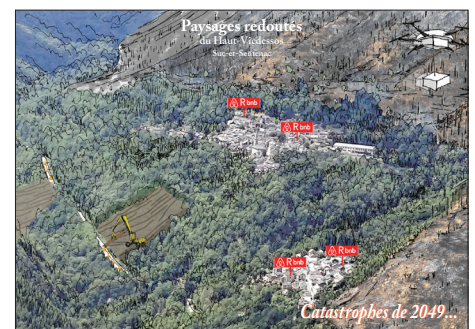
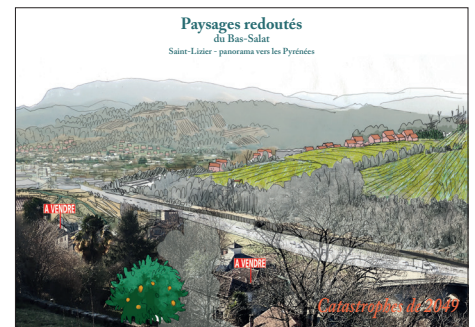
Entre février et mai 2019, des cartes postales représentant un même paysage en 1919 et 2019 ont été distribuées, questionnant les participants sur leurs aspirations et leurs craintes concernant l'évolution des paysages dans un contexte de changements climatiques et de transition énergétique.

Ces cartes postales fictives de 2049 - l'une idéale, l'autre catastrophique - proposent une visualisation de la centaine de retours recueillis.

Logo: Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

Logos: France 3 Occitanie, Union Européenne, Occitanie

PROJET COFINANÇÉ PAR LE FOND D'INTERVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL - SOUTIENU FINANCIÈREMENT PAR LE DÉPARTEMENT D'ARIÈGE



Cartes postales de 2049 - au recto, une illustration des scénarios rêvés ou redoutés. Au verso, des verbatim extraits des différents retours.

2.1 Synthèse des enjeux

Enjeu : maîtrise de l'urbanisation et de sa qualité

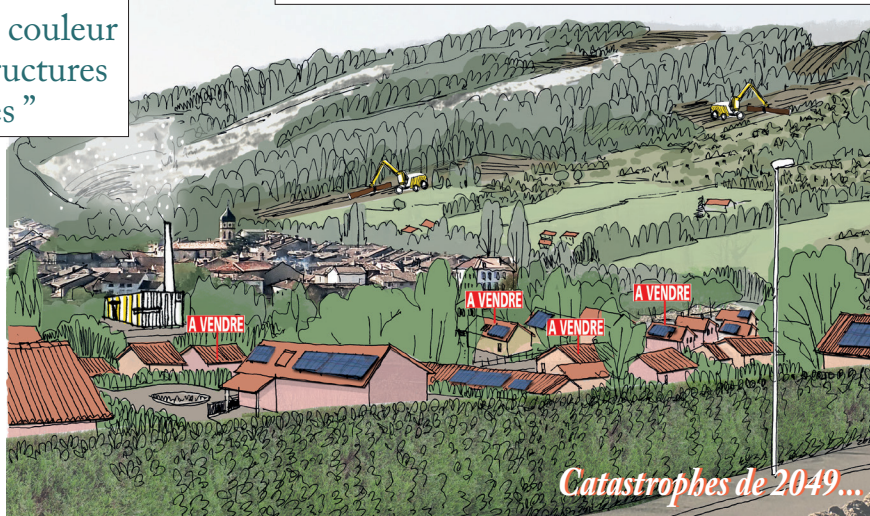
“ des maisons en ruine, des constructions sur les coteaux, une architecture hétéroclite standard de faible qualité ”

“ Imperméabilisation ”

“ Béton à tout-va ”

“ Un fond de vallée mité de maisons couleur PQ et d'infrastructures touristiques ”

“ Une urbanisation périphérique au détriment des centres-villes qui se paupérissent et se désertifient. ”



Les logements représentent le premier poste de consommation énergétique du territoire : d'ici 2050, tout le parc immobilier doit être rénové. Si la sobriété énergétique dépend des performances énergétiques du bâti, elle passe aussi par des politiques d'urbanisme permettant de réduire les consommations.

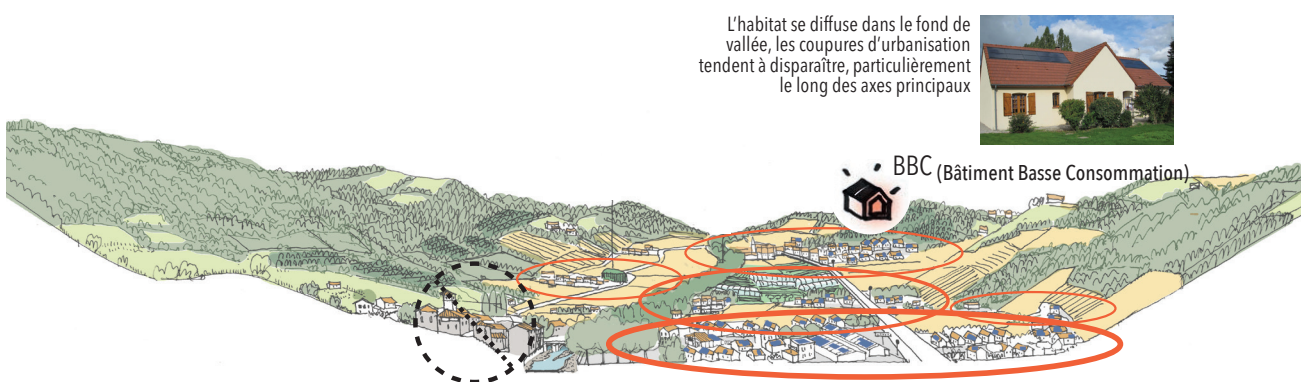
Dans une grande partie du territoire, l'habitat est traditionnellement dispersé entre bourgs, villages, hameaux et corps de ferme. Mais dispersé ne veut pas forcément dire habitat diffus, mitage et consommation d'espace agricole ! En effet, les anciens hameaux, les corps de ferme et les centres anciens sont des noyaux d'habitats denses et compacts, occupant une surface au sol limitée, mais nombreux et répartis sur le territoire (en Arize-Lèze, on trouve un noyau d'habitat tous les 1 à 2 km). À l'inverse, les quartiers d'habitat diffus comme les lotissements se caractérisent par des maisons isolées dans de grandes parcelles : ils occupent une grande surface au sol pour un habitat très peu dense.

Aujourd'hui, les centres anciens sont fragilisés : ils concentrent les logements vacants, connaissent un vieillissement de leur population et sont soumis à des risques inondations importants. Dans le même temps, les vallées les plus accessibles du territoire connaissent une relative pression urbaine (plaine du Salat en aval d'Eycheil, vallées de l'Arize et de la Lèze, où la pression urbaine est en partie liée à la proximité des bassins d'emplois de Foix, Pamiers, Toulouse) Mais les prix du foncier et le marché immobilier favorisent plutôt la construction neuve... Alors que la plupart des extensions urbaines récentes, souvent standardisées et brouillant les coupures d'urbanisation ou fragilisant l'espace agricole, banalisent les paysages bâtis et les franges urbaines.




> Menaces :

Expansion urbaine dans les vallées et abandon des centres anciens, plus difficiles à rénover et soumis à des risques inondations

L'habitat se diffuse dans le fond de vallée, les coupures d'urbanisation tendent à disparaître, particulièrement le long des axes principaux




BBC (Bâtiment Basse Consommation)



Les centres anciens se vident au profit de nouvelles habitations, moins chères à construire et moins exposées aux risques d'inondation.

Banalisation des paysages bâtis accentuée par une rénovation uniformisatrice



> Opportunités :

Des rénovations énergétiques encouragées et la valorisation de modes d'habitat plus denses (moins dépendants de la voiture, mieux adaptés aux fortes chaleurs...) permettent une plus grande sobriété et la redynamisation des centres anciens, avec une adaptation aux risques inondation


Rénovation des centres anciens pour améliorer leur attractivité et les adapter aux modes de vie contemporains




Pas d'artificialisations supplémentaires : requalification des sites sur eux-mêmes en une architecture plus sobre et locale

2.1 Synthèse des enjeux

Enjeu : mobilité durable dans un habitat traditionnellement dispersé ou montagnard

“des voies routières utilisées exclusivement par les voitures et les camions provoquant une accentuation de la pollution”

“Je redoute les voitures volantes”

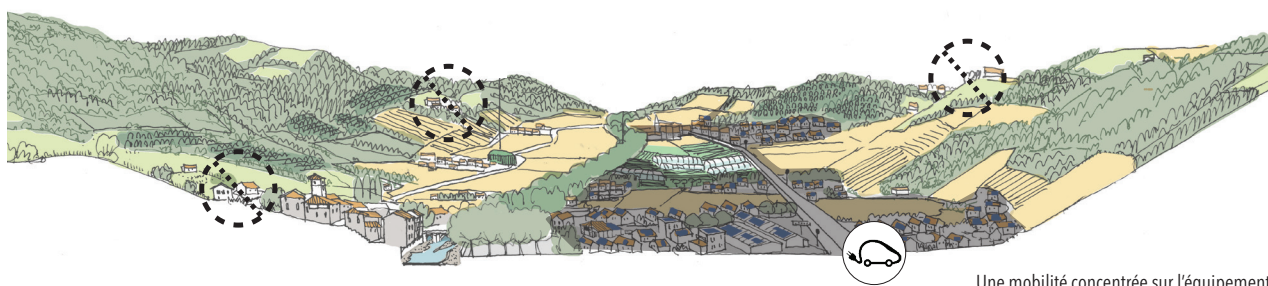
“Développement pavillonnaire, ronds points et raquettes de retournement, paysage de l'automobile.”

“Abandon de la vallée, trop excentrée par rapport aux pôles urbains et aux axes de communication principaux”



> Menaces :

- Risque d'abandon des hameaux, trop dépendants de la voiture
- Un fonctionnement tout-voiture maintenu, mais électrique ! Les espaces publics gardent un caractère routier qui freine le développement des mobilités actives et nuit à l'attractivité des paysages bâtis



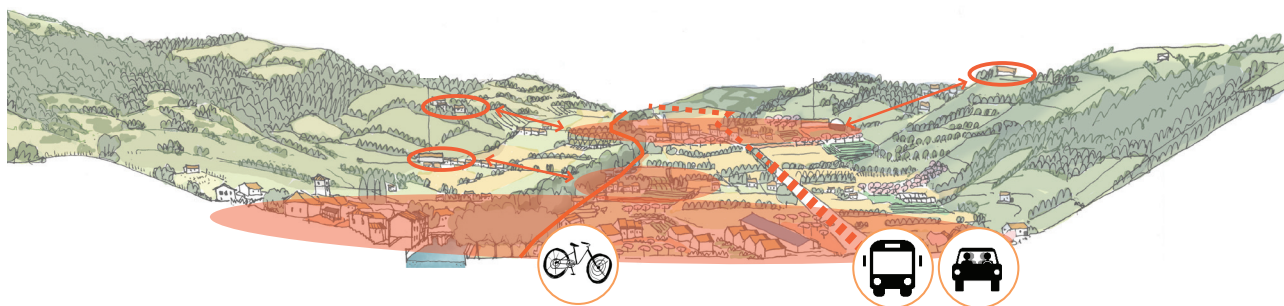
Une mobilité basée sur un parc automobile électrique



Une mobilité concentrée sur l'équipement de la départementale et qui ne valorise que peu les paysages du territoire

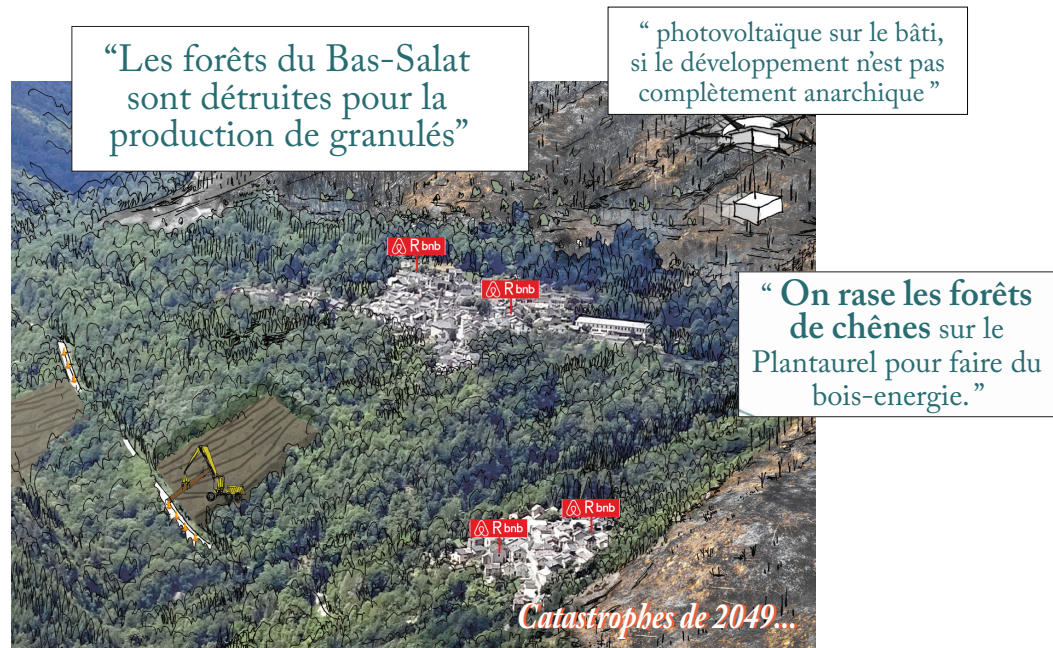
> Opportunités :

Déploiement de mobilités alternatives, actives ou partagées, en priorité là où la densité de population le permet. Revitalisation des espaces publics pour rendre ces mobilités évidentes, attrayantes et confortables



2.1 Synthèse des enjeux

Enjeu : une production énergétique « à la juste échelle » et permettant des débouchés locaux



La production énergétique peut représenter une opportunité mais très vite devenir une menace pour la qualité des paysages et l'attractivité du territoire : elle apparaît d'ailleurs dans les cartes postales aussi bien sous l'une ou l'autre forme. La différence de l'un à l'autre, c'est la

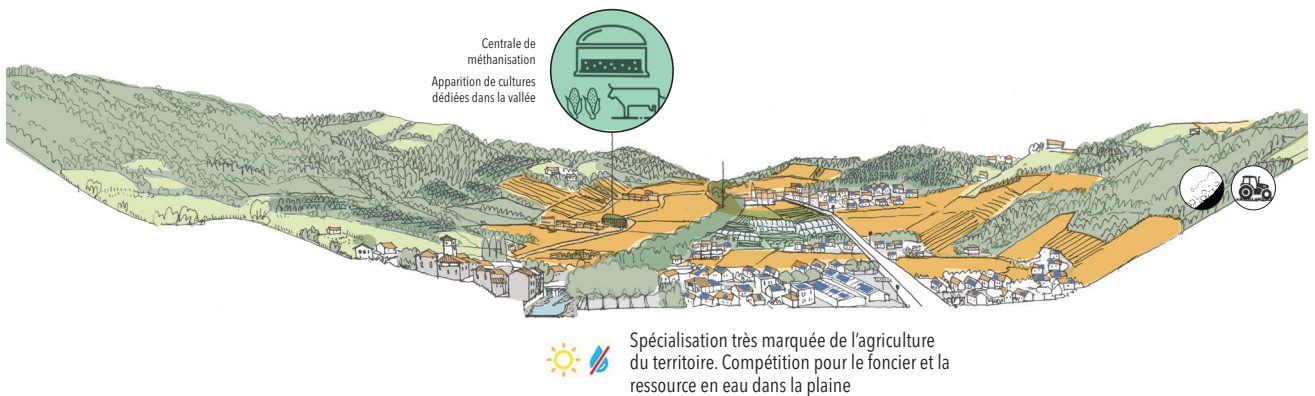
question de l'échelle « juste » : il faut une production adaptée au territoire dont elle tire ses ressources, une production qui préserve les paysages et favorise l'économie locale.

MÉTHANISATION

> Menaces :

Les centrales de méthanisation de grande échelle peuvent entraîner l'apparition de cultures dédiées, et des flux de camions importants.

La modification du cycle du carbone peut entraîner un appauvrissement des sols.

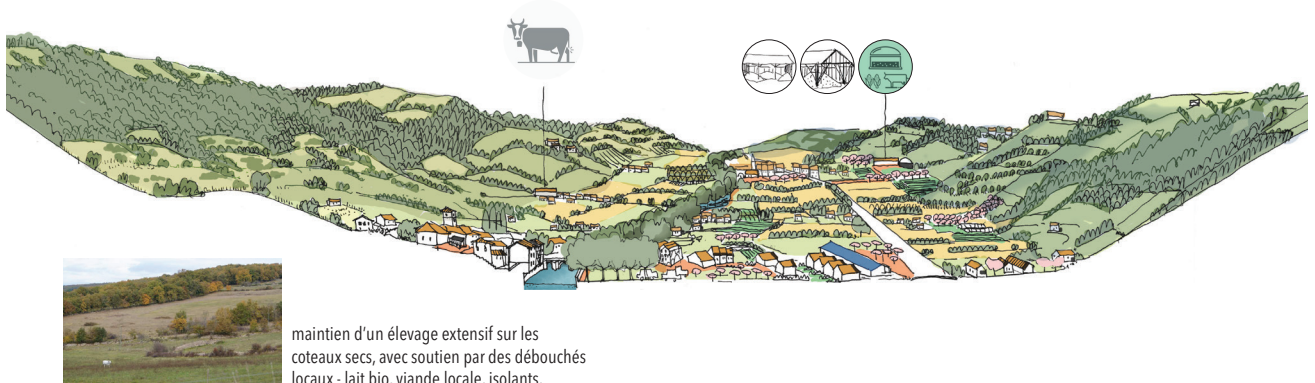


> Opportunités :

Soutien à l'élevage local (et donc au maintien des paysages du pastoralisme) en permettant d'autres revenus, et des alternatives aux contraintes d'épandage.

Les dispositifs de micro-méthanisation peuvent permettre d'autres productions ou activités (serres, réseau de chaleur, ...), et donc renforcer l'emploi local.

L'intégration de la méthanisation dans une exploitation demande de ré-envisager certains fonctionnements, et est l'occasion de gagner en sobriété énergétique et de développer des pratiques agro-écologiques.

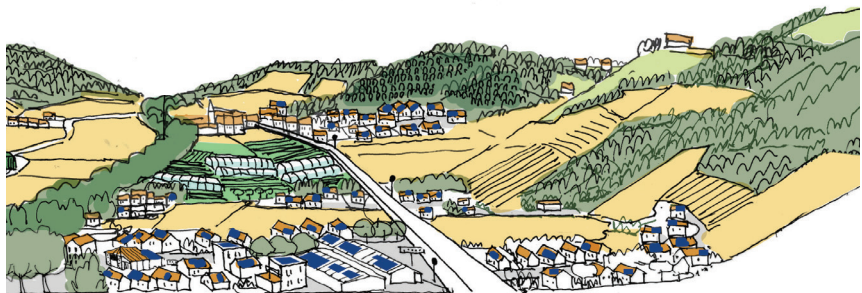


2.1 Synthèse des enjeux

PHOTOVOLTAÏQUE

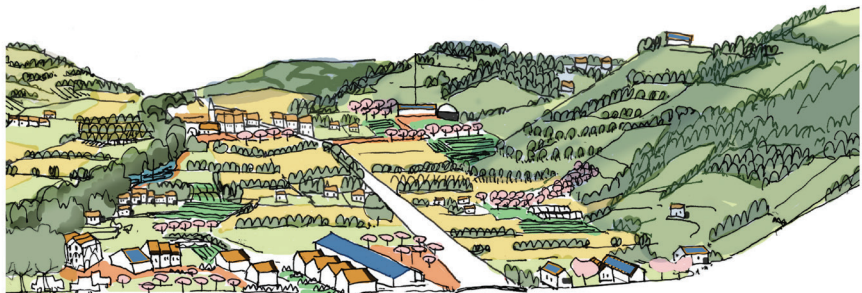
> Menaces :

Développement incontrôlé ou disparate du photovoltaïque en toiture, entraînant un effet de morcellement des paysages bâtis.



> Opportunités :

Une bonne intégration du photovoltaïque en toiture peut contribuer à la revalorisation de certains sites, et à les rendre plus durables (par exemple levier de requalification de zones d'activités ou équipements, ou bien autonomie énergétique de constructions isolées)

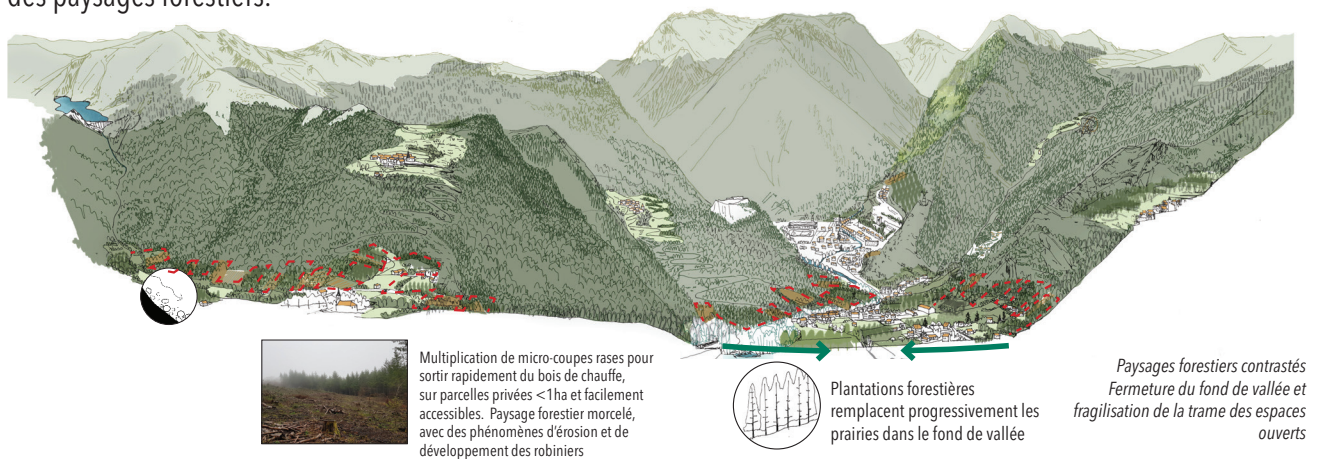


BOIS ENERGIE

> Menaces :

L'exploitation irraisonnée de la forêt peut aggraver les risques naturels (érosion), et occasionner une perte du capital forestier tout en donnant un mauvais bilan carbone (dilapidation du carbone stocké sans renouvellement de la ressource forestière)

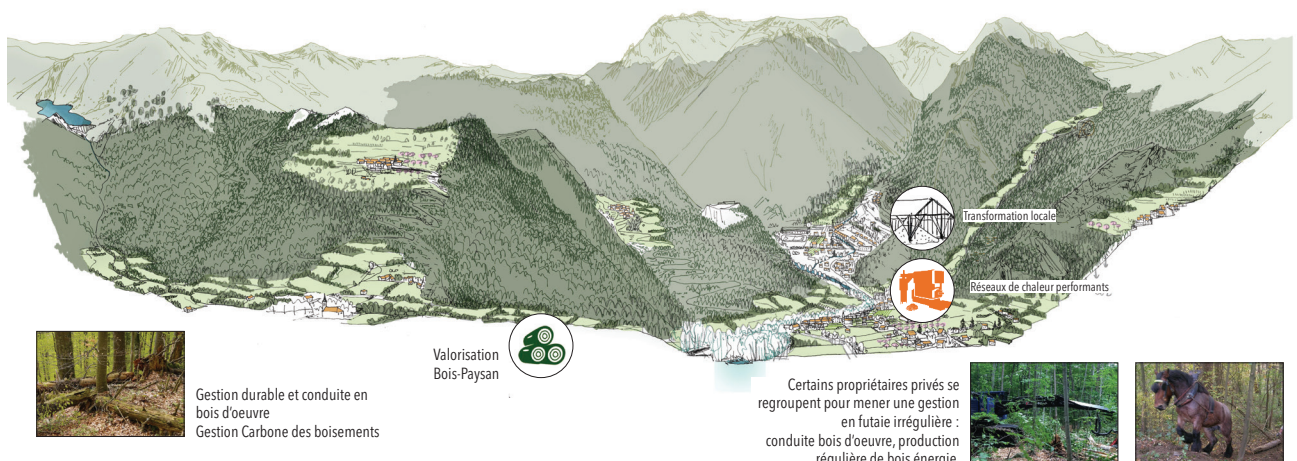
La surexploitation ou des plantations dédiées risquent d'entraîner la fermeture, la banalisation ou la fragmentation des paysages forestiers.



> Opportunités :

L'exploitation du bois "en cascade" (bois-énergie comme sous-produit du bois-d'oeuvre) constitue une valorisation complémentaire et durable des boisements, et peut être créatrice d'emplois.

Le bois-énergie peut également être une source de revenus complémentaires pour les exploitations agricoles, par exemple dans le cadre d'agroforesterie ou de sylvo-pastoralisme. C'est aussi une piste de valorisation économique pour les opérations d'ouvertures paysagères (revente des bois coupés en bois d'oeuvre et en bois-énergie).



2.1 Synthèse des enjeux

Enjeu : évolution des pratiques agricoles et maintien d'activités locales

“ Des terres agricoles perdues ”

“ un paysage uniformisé par des pratiques culturales intensives et ayant recours à la monoculture (maïs, herbages artificiels...), abandon des pentes même modestes...”

“ De grandes étendues labourées pour de la culture intensive. Des forêts coupées à blanc sans gestion pérenne de leur renouvellement.”

“ Un paysage entièrement boisé sans activité agricole ou d'élevage et des villages occupés quelques semaines par an ”

“ Un **enfrichement** dans les zones agricoles en déprise et la **perte des savoir-faire** qui impactent négativement une production locale et diversifiée ainsi que le tourisme populaire ”



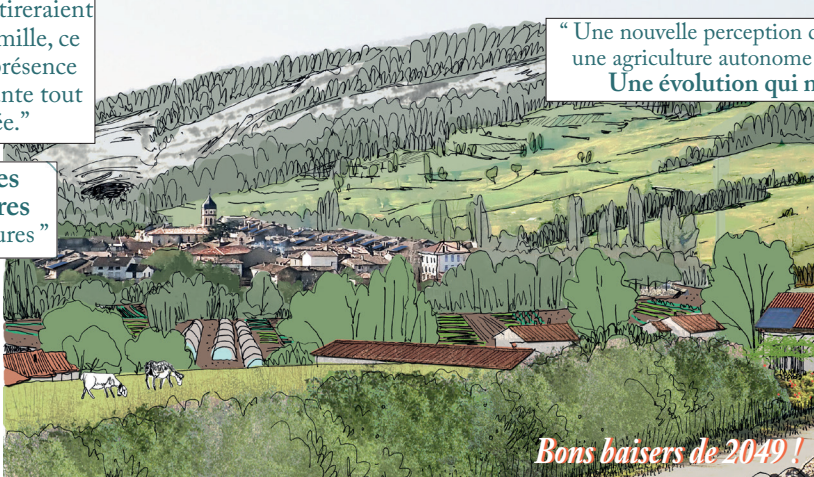
“ Remettre **l'économie agricole au cœur des réflexions**, elle façonne et entretient les paysages ouverts par ses usages tout en préservant la dimension culturelle de nos villages, la biodiversité et les pratiques d'activités de pleine nature. ”

“Avoir un milieu ouvert et varié. **Une campagne de polyculture bordée de haies et d'arbres**. Une forêt exploitée mais gérée et préservée.”

“ Des ouvertures paysagères **supplémentaires** qui attireraient des éleveurs et leur famille, ce qui entrainerait une présence humaine plus importante tout au long de l'année.”

“ **Reconquête des terrasses en pierres sèches** pour les cultures ”

“ Une nouvelle perception de la friche, des sous-bois via une agriculture autonome adaptée à la valeur ajoutée. **Une évolution qui ne soit pas passéiste.** ”



> Menaces :

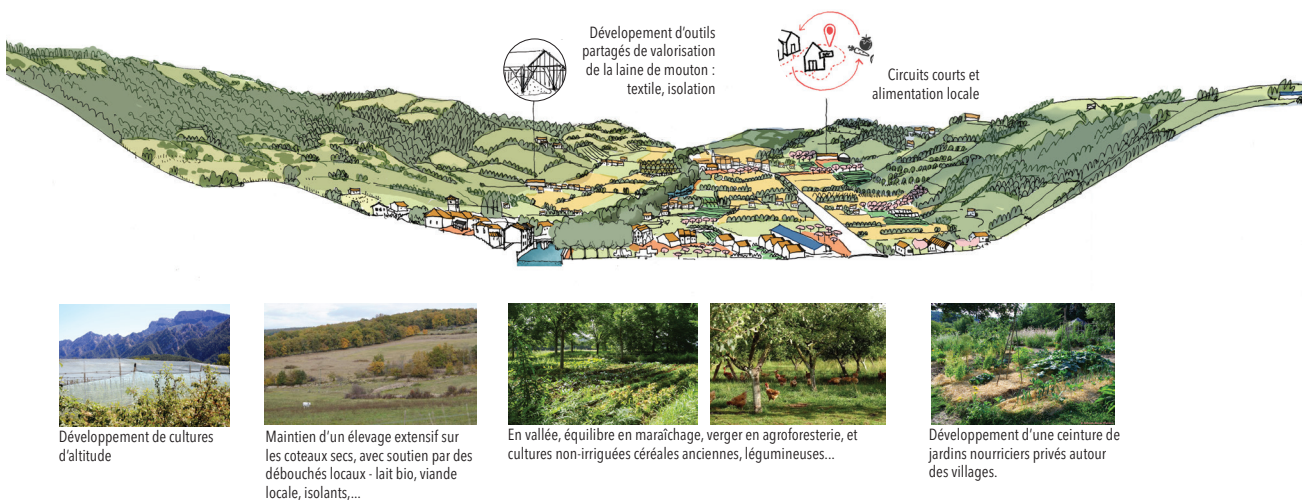
Déclin de l'agriculture et progression de l'enfrichement. Développement des cultures irriguées sur les terres mécanisables (entraînant une pression sur la ressource en eau, déjà fragilisée par le changement climatique) et urbanisation des fonds de vallée en périphérie des bourgs.



> Opportunités :

Le soutien et la création de circuits de valorisation locale des productions permettraient de maintenir une diversité et un équilibre des paysages agricoles.

Le développement de pratiques plus sobres et adaptées au changement climatique donnerait lieu à des paysages agricoles plus divers et plus riches (nouvelles cultures alimentaires, vergers, ...) et soutiendrait des paysages caractéristiques (bocages, prairies permanentes, fauches, sous-bois pâturés...)



2.1 Synthèse des enjeux

Enjeu : préservation du patrimoine naturel remarquable et quotidien, prise en compte des risques naturels

“Des inondations torrentielles renforcées et des période d'étiage nocives pour la biodiversité”

“ Des incendies géants difficiles à maîtriser par la difficulté à circuler dans des zones redevenues sauvages.”

“Forêts diminuées, rivières asséchées”

“La chalarose du frêne arrive en Ariège. Les forêts dépérissent massivement.”

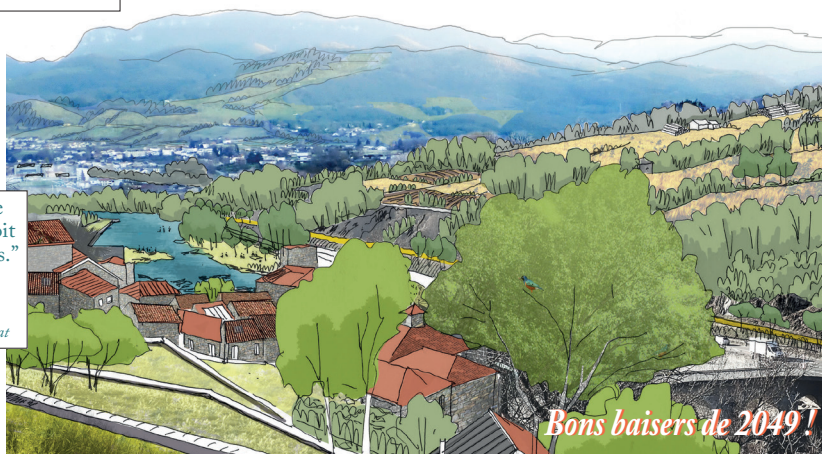


“Qu’il n’y ait plus d’arbres.”

“Forêts préservées, que nos enfants puissent **se baigner dans le Salat** comme nous l’avions fait”

“Vert, fleuri, bruyant de pépiements d’oiseaux”

“une urbanisation qui respecte les corridors écologiques, des îlots de nature dans les villes, une utilisation de l’eau raisonnée grâce au choix de cultures adaptées au climat.”



“ Je voudrais que la nature ne diminue pas et qu’elle soit encore plus belle que jamais.”
“ Avec beaucoup d’arbres dans les forêts.”
Ecole primaire d’Auzat

> Menaces :

Fragilisation des trames écologiques par la progression de l'urbanisation et l'artificialisation des sols, et par des exploitations agricoles ou sylvicoles peu durables.

Forte pression sur les ressources hydriques. Des évolutions inévitables dues au changement climatique, notamment en altitude, à accompagner.



> Opportunités :

L'adaptation au changement climatique passe par la constitution d'une structure écologique diverse et robuste, et la préservation des sols.

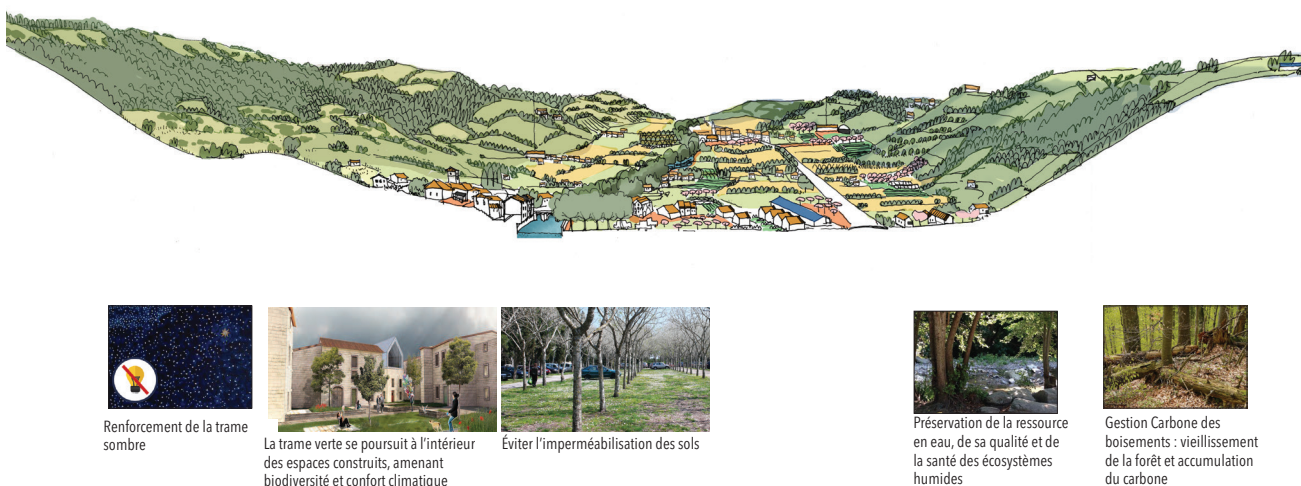




Photo EMF - S. Gabillard
Col de la Core, Commune de Seix, 2018

2.2

Scénarios de "transition paysagère"

Pour chacun des territoires-pilotes, trois scénarios explorent différentes stratégies possibles, qui privilégient l'un ou l'autre des cadrans de la grille multicritère, ou bien s'efforcent à une approche systémique et équilibrée.

Volontairement contrastés, ces scénarios montrent comment les choix que l'on fait aujourd'hui vont peser sur l'évolution des paysages et rappellent l'importance de se projeter.

Scénarios de « transition paysagère »

L'objectif de ces scénarios est de visualiser les conséquences de la transition énergétique, des opportunités et menaces identifiées par le diagnostic : à la fois en termes de grands équilibres paysagers (fermeture, polarisation, étagement marqué, morcellement...) et en termes de modes de vie, de pratiques quotidiennes. Ils proposent ainsi un aperçu des risques, comme des bonnes pratiques. Surtout, ils démontrent l'importance d'avoir les 4 défis de la grille multicritère en tête (*voir cahier détachable*), et pas seulement un objectif de transition énergétique.

Pour chacun des territoires-pilotes, trois scénarios contrastés sont réalisés. Ils partent d'une hypothèse de départ, qui permet de questionner un ou des enjeux spécifiques au territoire-pilote, révélés par le diagnostic :

- Pour l'Arize-Lèze : l'hypothèse est que le territoire soit quasiment Tepos en 2030 (hypothèse du Diag Flash de l'atelier Destination TEPOS) et que 50% de l'alimentation soit produite localement. Les scénarios creusent plus particulièrement la question agricole, identifiée dans le diagnostic à la fois en termes de menace et d'opportunité pour l'évolution des paysages, et importante en termes de transition énergétique puisqu'elle représente 14% des consommations du territoire.

- Pour le Bas-Salat : l'hypothèse de travail est que le territoire tienne les objectifs de production du PCAET, et accueille 100 logements supplémentaires. En effet, les prévisions démographiques de l'INSEE indiquent que d'ici 2030, le territoire du Bas-Salat pourrait accueillir 538 nouveaux habitants. Or il y a un fort enjeu de maîtrise de l'urbanisation dans la plaine du Salat (charte PNR), en parallèle d'une problématique de revalorisation des centres anciens soumis aux risques inondations et concentrant le bâti vacant.

- Pour le Vicdessos : le territoire est déjà très proche de l'objectif TEPOS. L'hypothèse de travail est d'une part qu'en 2030, toute la vallée soit chauffée durablement aux énergies renouvelables, et d'autre part, que de nouveaux emplois soient créés pour maintenir l'activité et des habitants à l'année.

Les scénarios proposés sont volontairement contrastés : il n'y a pas un scénario « bonne réponse » qui soit directement applicable. Chaque scénario permet de pousser des dynamiques existantes à l'excès, pour mieux révéler ce qui peut constituer un risque ou une opportunité pour l'identité et le maintien des équilibres paysagers du territoire. La stratégie paysagère devra équilibrer, doser et favoriser les meilleures opportunités de chaque scénario.

2.2 Scénarios paysagers

Scénario ARIZE-LÈZE 2030 : «Transition énergétique, et seulement énergétique»

Hypothèse générale :

L'Arize-Lèze est Territoire à Énergie positive en 2030, et 50% de l'alimentation est produite localement.

Dans ce scénario...

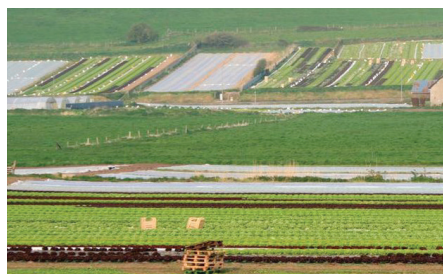
En 2030, les nombreuses actions engagées ont permis d'atteindre l'équilibre entre consommation énergétique et production d'énergies renouvelables, mais sans prendre en compte la qualité des paysages et la structure écologique. Le territoire reste dépendant d'emplois extérieurs et perd de son attractivité touristique, et l'activité locale est fragilisée face à des changements climatiques qui s'accroissent.

Évolution des paysages : Extensions urbaines diffuses, toitures constellées de panneaux photovoltaïques. Fermeture des versants du Plantaurel et développement de cultures forestières monospécifiques. Les versants les plus accessibles restent encore dévolus à l'élevage malgré l'apparition de plus en plus de cultures fourragères. Le paysage du fond de vallée est plus ouvert mais se banalise et se brouille, morcelé par l'urbanisation, l'agrandissement des parcelles de cultures irriguées et l'apparition d'étendues de serres de maraîchage.

Risques climatiques : Les restrictions d'irrigation mettent le secteur agricole en grandes difficultés. L'Arize et la Lèze connaissent des fortes périodes d'étiage, et le maillage de la trame verte est grandement fragilisé dans la vallée.

Emplois : la grande majorité des emplois se trouvent dans les grandes agglomérations hors du territoire, avec des déplacements pendulaires importants en voitures électriques.

Spécialisation très marquée de l'agriculture du territoire. Compétition pour le foncier et la ressource en eau dans la plaine

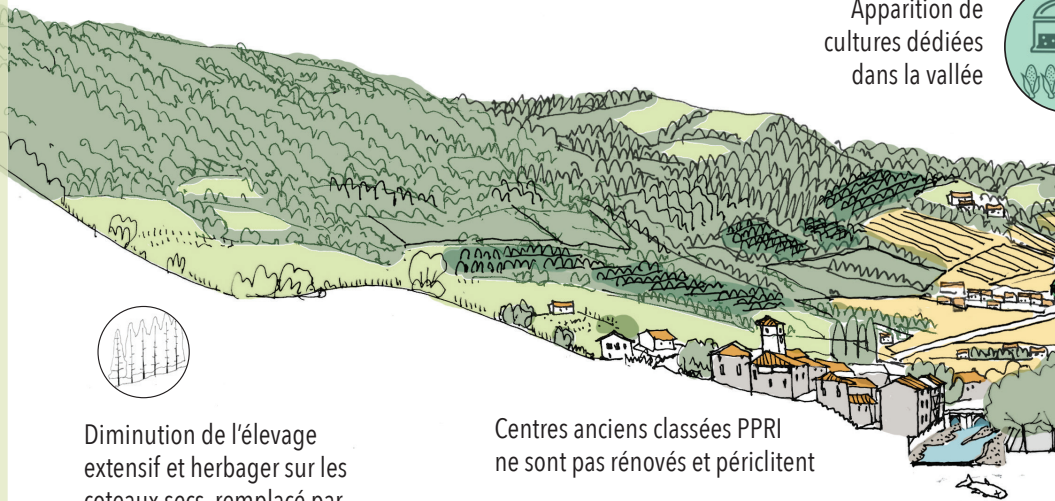


Quelques grandes exploitations de plusieurs hectares, avec serres et irrigation, assurent la production maraîchère nécessaire pour 50% d'alimentation locale

Un développement ne génère finale

Cent
méth

Apparition de cultures dédiées dans la vallée



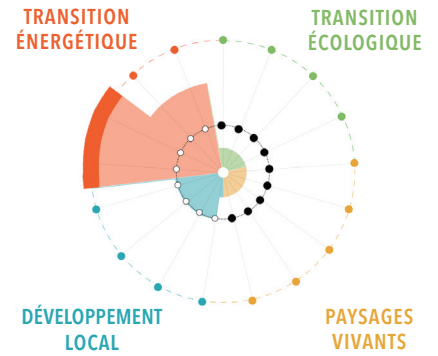
Diminution de l'élevage extensif et herbager sur les coteaux secs, remplacé par une sylviculture durable de sapins de Noël

Centres anciens classés PPRI ne sont pas rénovés et périssent



Les crues violentes se répètent l'hiver et l'Arize souffre du manque d'étiage l'été

Ce scénario privilégie avant tout la production énergétique.



Concentration des habitats dans les bourgs et villages proches de la départementale



Nouvelles habitations BBC sur terrains constructibles et en BIMBY (Build in My Backyard)

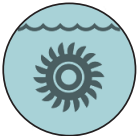


ent d'énergies renouvelables qui ment que peu d'emplois locaux

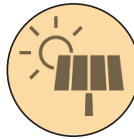
trale de anisation



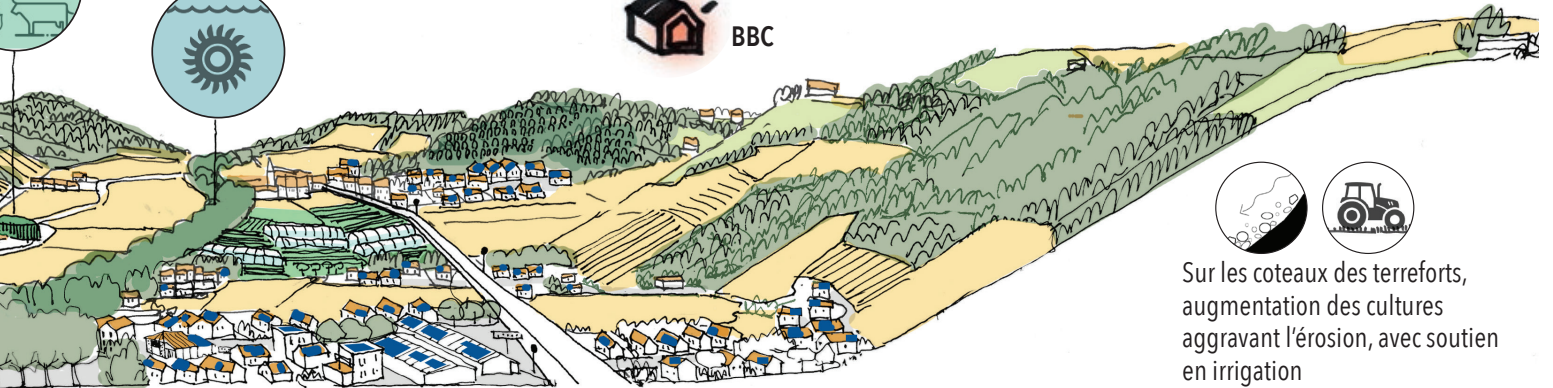
Les chaussées ont été équipées en hydroélectrique



Rénovations énergétiques : toutes les maisons récentes sont rénovées, avec des matériaux importés



Développement de panneaux solaires individuels : hors des périmètres classés, pas de réflexion sur l'intégration



Sur les coteaux des terreforts, augmentation des cultures aggravant l'érosion, avec soutien en irrigation

Navette - transport en commun

Une piste cyclable parallèle à la départementale

Une mobilité concentrée sur l'équipement de la départementale et qui valorise peu les paysages du territoire



2.2 Scénarios paysagers

Scénario ARIZE-LÈZE 2030 : «Transition et autonomie individuelle»

Hypothèse générale :

L'Arize-Lèze est Territoire à Énergie positive en 2030, et 50% de l'alimentation est produite localement.

Dans ce scénario...

En 2030, l'agriculture a beaucoup évolué, la plupart des exploitations d'élevage n'ayant pas trouvé de repreneurs après les départs à la retraite des agriculteurs. La production en circuits courts domine, mais c'est surtout l'auto-production qui s'est beaucoup développée, avec de nouveaux circuits d'échange. De nombreux éco-hameaux se sont construits, sobres et auto-suffisants, pour pallier à l'augmentation des prix de l'énergie.

Évolution des paysages : Fermeture très forte du paysage, avec un enrichissement des coteaux. Apparition de « ceintures maraîchères » autour des villages, composées de jardins, potagers et vergers. Diversification des cultures dans la vallée, destinées à l'alimentation humaine. Les très nombreux habitats dispersés s'insèrent dans les paysages, mêlant ancien et architecture contemporaine : les constructions neuves et auto-suffisantes mettent le bois à l'honneur. Les dispositifs de production énergétiques sont petits, variés et partout présents, plus ou moins bien intégrés.

Risques climatiques : La conception bioclimatique des hameaux les a plutôt bien adaptés aux vagues de chaleur, et l'érosion des sols a largement diminué dans les terreforts. En revanche la trame des prairies calcicoles est très fragilisée sur le Plantaurel, et on a observé les premiers incendies forestiers.

Emplois : Le télétravail s'est énormément développé, mais aussi l'artisanat. L'éco-construction est un secteur en plein boom et fait la réputation du territoire.

Une alimentation majoritairement auto-produite, une réduction très importante de la SAU



disparition de l'élevage extensif et herbager sur les coteaux secs : enrichissement incontrôlé, risques incendies



Développement d'une ceinture de jardins nourriciers privés autour des villages.



Des vignes villageoises



piste cyclable utilisant les routes existantes

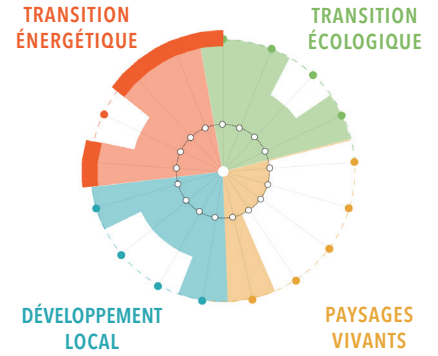
véhicules électriques

covoiturage

réseau

Une mobilité basée sur un parc automobile électrique et la mobilisation du maillage des routes de campagne

Ce scénario privilégie avant tout la sobriété et l'autonomie énergétique.

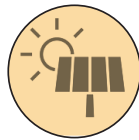


Un développement d'énergies renouvelables laissé aux initiatives individuelles

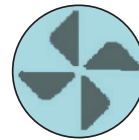


Une poule et un jardin pour tous !

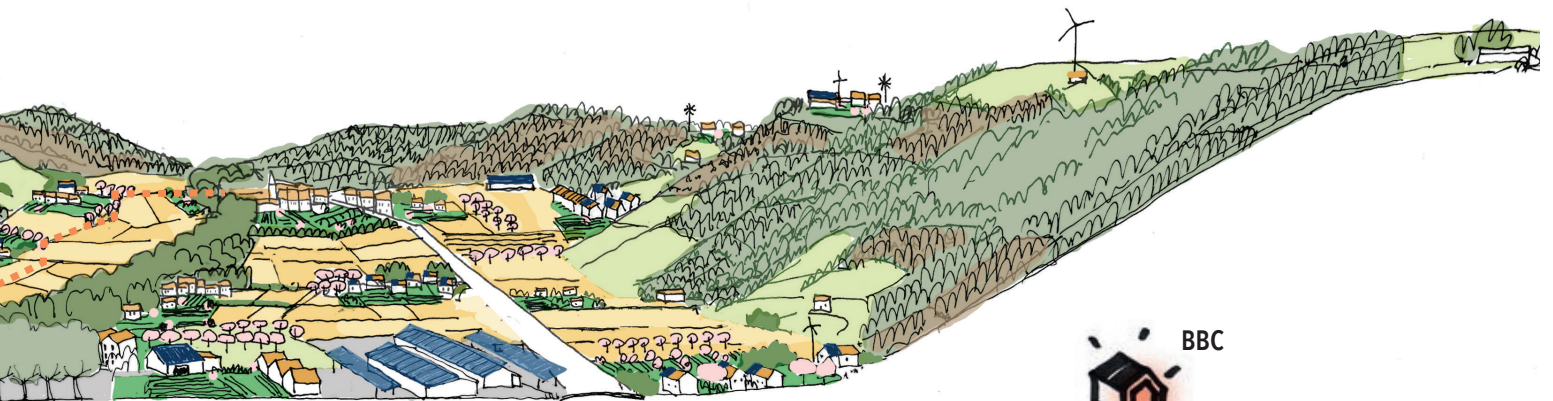
ises



des installations mutualisées entre plusieurs habitants permettent une réflexion sur l'intégration des panneaux solaires en toiture.



Les éoliennes individuelles se multiplient rapidement, sans réflexion partagée sur l'implantation et l'intégration



des hameaux indépendants énergétiquement : panneaux solaires alimentant voitures électriques et besoin des logements

iturage et au pouce

éctrique mpagne



Maintien d'un habitat dispersé sous la forme dense d'éco-hameaux

2.2 Scénarios paysagers

Scénario ARIZE-LÈZE 2030 : «Autonomie collective, interdépendances multiples»

Hypothèse générale :

L'Arize-Lèze est Territoire à Énergie positive en 2030, et 50% de l'alimentation est produite localement.

Dans ce scénario...

Voie verte, unités de méthanisation alimentant ici une laiterie, là des serres ou encore un co-working, régie agricole, plateforme photovoltaïque de stockage de plaquettes forestières, atelier textile... L'investissement dans des infrastructures collectives permettra d'atteindre les objectifs énergétiques d'ici 2040, et a conforté une économie locale diverse et durable : tourisme vert, productions alimentaires bios, éco-construction.

Évolution des paysages : Maillage bocager des versants maintenu, et même renforcé par le développement des pratiques d'agro-écologie. Réseau de haies et de vergers apparaît dans la vallée, créant un paysage agricole beaucoup plus divers et arboré. L'habitat s'est resserré autour des bourgs de la vallée, et les centres anciens sont réinventés : plus de jardins, rénovation, commerces de proximité, points de vente et services... et de nouveaux quartiers se sont développés sur d'anciennes friches.

Risques climatiques : Les crues de l'Arize et de la Lèze sont plus fréquentes, mais néanmoins moins violentes depuis que l'érosion est limitée, que les eaux de pluie sont stockées et que les zones d'expansion ont été confortées. Dans les centres anciens à risque, les habitudes ont été prises : habitat au premier étage, batardeaux, stationnements et itinéraires hors-d'eau, système d'information...

Emplois : Emplois créés dans l'agriculture (productions à plus forte valeur ajoutée et plus fort besoin de main d'oeuvre) mais aussi dans la transformation des produits, dans la rénovation et la production de matériaux de construction durables.

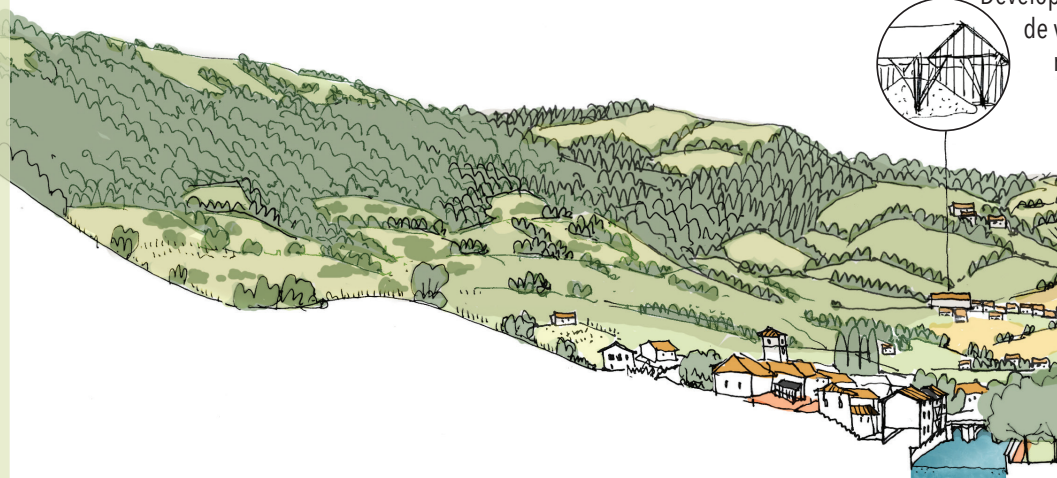
Les multiples circuits de valorisation locale des produits de l'agriculture permettent de maintenir une diversité et un équilibre des paysages agricoles



maintien d'un élevage extensif sur les coteaux secs, avec soutien par des débouchés locaux - lait bio, viande locale, isolants,...



en vallée, équilibre entre maraîchage, vergers irrigués de céréales



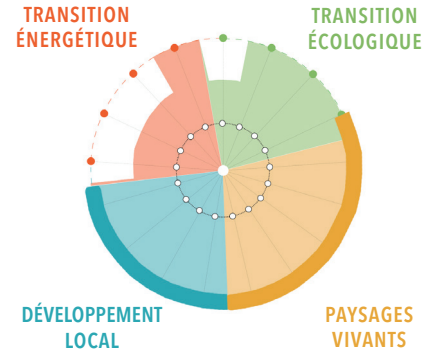
Développement de...

rénovations centres-bourgs - adaptation aux risques inondations. les rdc ne sont pas habités : entrées, garages, accès jardins...

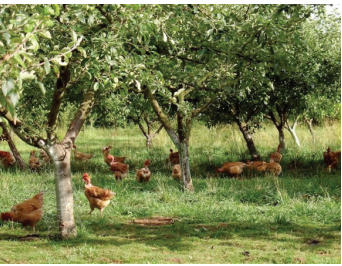


Une certaine densité ariégeoise - un habitat à noyaux multiples qui conforte les centres anciens, et zéro artificialisation supplémentaire !

Ce scénario privilégie avant tout le maintien d'un paysage agricole durable et d'activités économiques locales.



des énergies renouvelables ciblées et au service de l'emploi local



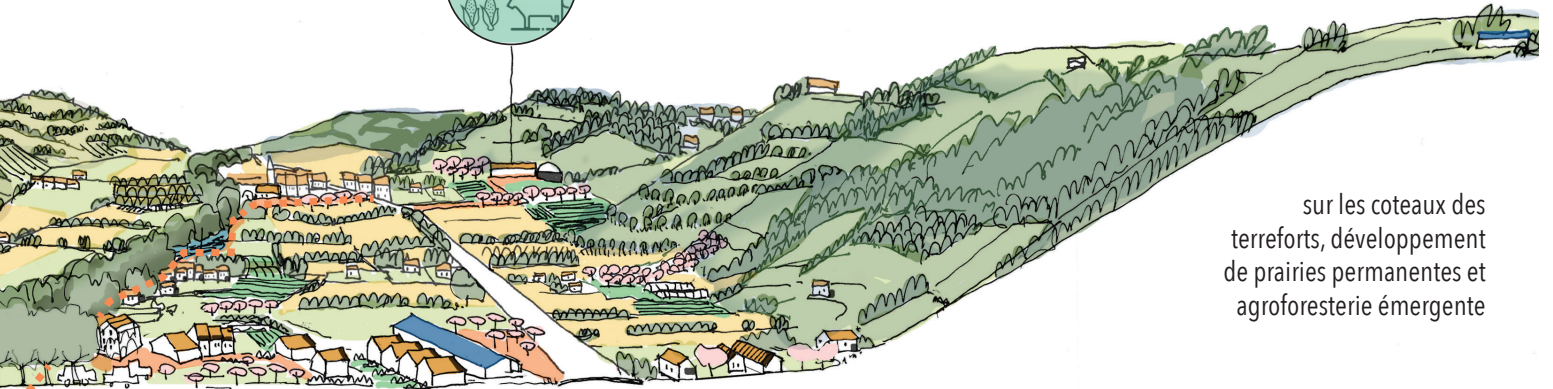
travaux en agroforesterie, et cultures non-alimentaires anciennes et légumineuses...

partage d'outils partagés
valorisation de la laine de mouton : textile, isolation



les logements sont rénovés avec des matériaux bio-sourcés et locaux

petite unité de méthanisation à la ferme couplée avec un point de vente en circuits courts rassemblant plusieurs exploitations

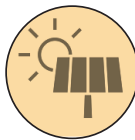


sur les coteaux des terreforts, développement de prairies permanentes et agroforesterie émergente

piste cyclable au bord de l'Arize multiplier les plages, les bords de l'eau

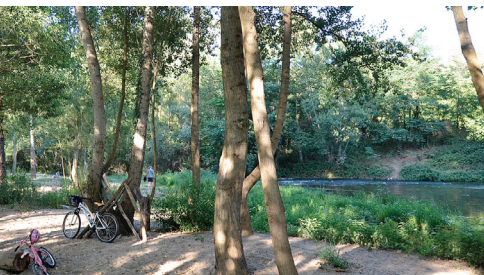


des installations photovoltaïques collectives



éco-quartiers : une certaine forme de densité

zéro artificialisation, déconstruction !



Un réseau de mobilité durable construit autour de la valorisation de l'Arize

2.2 Scénarios paysagers

Scénario BAS-SALAT 2030 : « Forte polarisation autour de l'agglomération »

Hypothèse générale :

Le territoire du Bas-Salat est bien engagé sur la trajectoire TEPOS, avec une réduction des consommations de 30% et une augmentation de 90% de la production d'ENR. 538 nouveaux habitants se sont installés sur l'aire urbaine Saint-Girons, Saint-Lizier, Eycheil, Lorp.

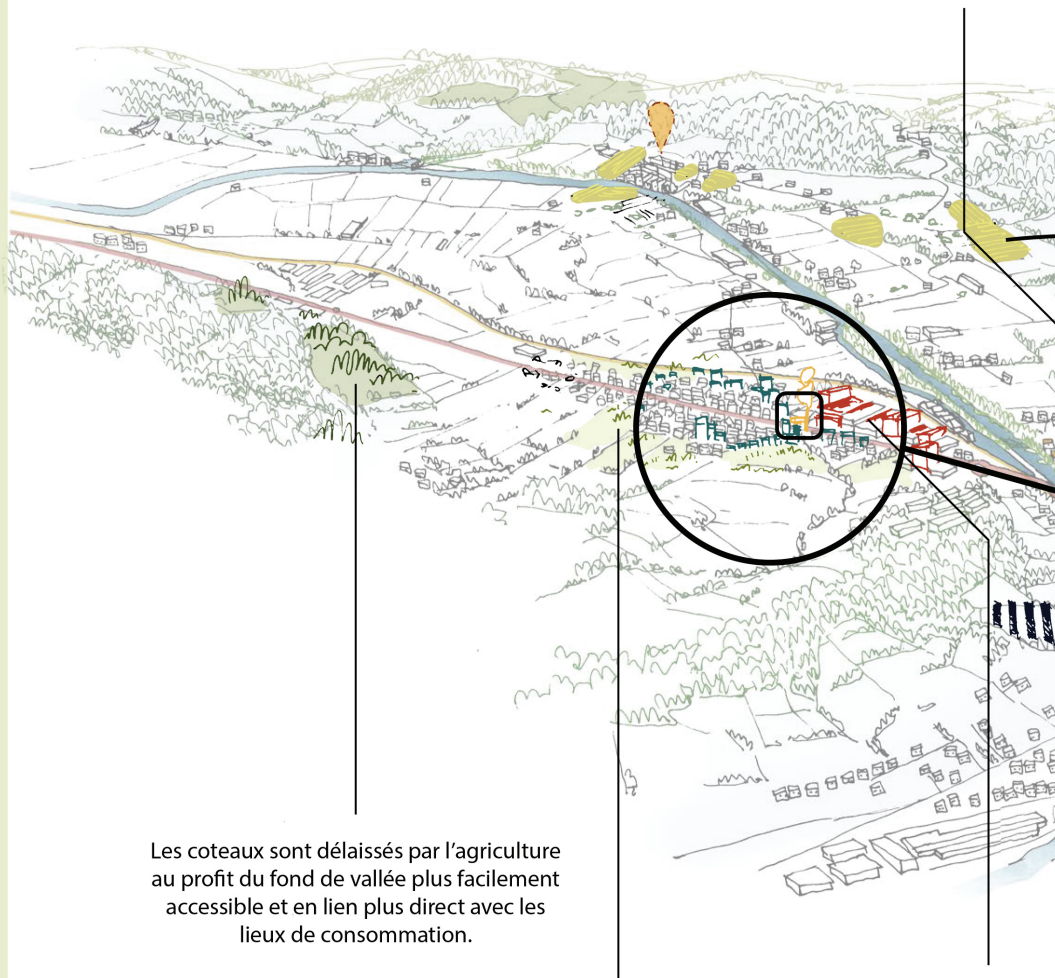
Dans ce scénario...

Ce scénario fait l'hypothèse d'une transition énergétique volontariste, mais qui ne prendrait pas en compte les enjeux des paysages et du développement local.

- Concentration des services et de l'habitat dans l'aire urbaine de St-Girons / St-Lizier, avec de très nombreuses rénovations. Les mobilités sont réduites grâce à ces nouvelles proximités, mais le manque de développement de circuits courts rend les importations et les mobilités « logistiques » encore très importantes

- Différenciation du paysage très forte : coteaux qui se boisent, grandes cultures dans la plaine, abandon des hameaux et intensification de l'agglomération.

- Des infrastructures énergétiques se développent à grande échelle et fragilisent l'attractivité du territoire : centrale de méthanisation entraîne une intensification de l'élevage et des cultures dédiées, centrales photovoltaïque au sol apparaissent.



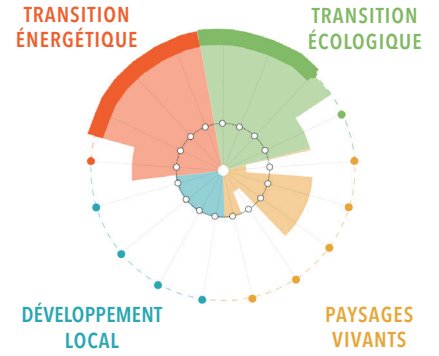
Les coteaux sont délaissés par l'agriculture au profit du fond de vallée plus facilement accessible et en lien plus direct avec les lieux de consommation.

La densité d'habitant dans la centralité entraîne un enrichissement de leurs abords, les cultures y étant plus compliquées (nuisances sonores, usages problématiques, traitement phytosanitaire, etc.)

Le patrimoine n'est respecté que dans son périmètre de protection. Les covisibilités au-delà sont pas limitées et les impacts sont forts.

Afin de « fixer » les habitants, d'agrandir le périmètre de proximité de densité.

Ce scénario privilégie une production énergétique de grande échelle et une occupation compacte du territoire.



Saint-Girons et Lorp-Sentaraille deviennent la centralité principale, au détriment des hameaux qui sont désertés.



La valorisation de la biomasse issue tant des forêts que de l'agriculture implique un trafic plus important entre les lieux de prélèvement et les chaufferies

Pour accueillir les nouveaux habitants, de nouvelles constructions sont entreprise, mais en insistant sur la densification. Seules les constructions dans les lotissements, hors zones inondables deviennent possibles.

Pour ne pas allonger les réseaux, les pôles de production d'énergie sont concentrés à proximité des principaux lieux de consommation. L'impact visuel est maximisé.



Les hameaux et villages perdent les services de proximité. Les habitants doivent nécessairement se rendre dans les centralités pour y avoir accès.



La concentration des principaux espaces de consommation à l'écart des espaces de production implique des transports plus importants.

«...» les nouveaux il est nécessaire des bassin d'emplois, et donc en partie densifier les ZAE.

Les principaux services sont concentrés dans les centres urbains. La vie sociale y est dès lors plus dense.

La plus grande densité d'habitation permet une meilleure efficacité des chaufferies collectives



La proximité entre habitat, services et emplois rend l'utilisation de la voiture moins importante.

2.2 Scénarios paysagers

Scénario BAS-SALAT 2030 : « Urbanisation diffuse de la vallée »

Hypothèse générale :

Le territoire du Bas-Salat est bien engagé sur la trajectoire TEPOS, avec une réduction des consommations de 30% et une augmentation de 90% de la production d'ENR. 538 nouveaux habitants se sont installés sur l'aire urbaine Saint-Girons, Saint-Lizier, Eycheil, Lorp.

Dans ce scénario...

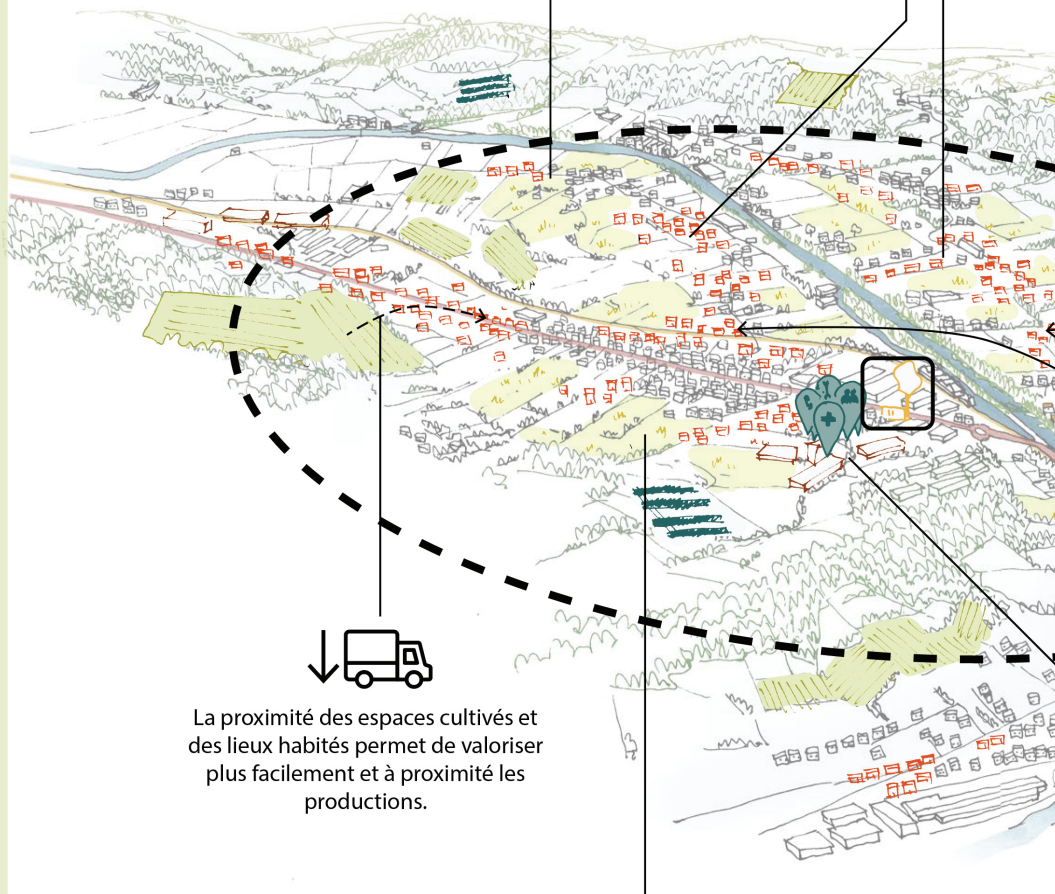
- La difficile rénovation des centres anciens soumis aux risques inondations, un marché foncier lâche et le manque de documents d'urbanisme contraignants conduisent à une urbanisation diffuse de la plaine du Salat.

- Le paysage de la vallée est brouillé : les coupures d'urbanisation disparaissent, les cultures se morcellent, les parcelles trop proches des habitats sont abandonnées, quand au contraire les prairies des coteaux sont retournées. Les dispositifs énergétiques individuels se multiplient, sans réglementation en dehors des périmètres protégés au titre des Monuments Historiques : le paysage bâti se banalise fortement.

L'habitat diffus nécessitera, pour une meilleure autonomie, de moyens de production d'appoint. L'impact est moindre que de grosses centrales, mais plus dispersé.



Les coupures d'urbanisation disparaissent, particulièrement long des axes principaux. L'artificialisation des sols plus importantes aggrave les risques

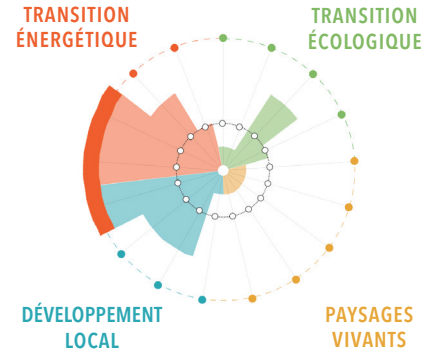


La proximité des espaces cultivés et des lieux habités permet de valoriser plus facilement et à proximité les productions.

Le nombre d'habitants important et leur dispersion, mais aussi la pression urbaine, entraîne un enrichissement des abords des espaces bâtis, les cultures y étant plus compliquées (nuisances sonores, usages problématiques, traitement phytosanitaire, etc.)

Les services s
d'activités
acc

Ce scénario privilégie avant tout la production énergétique individuelle.



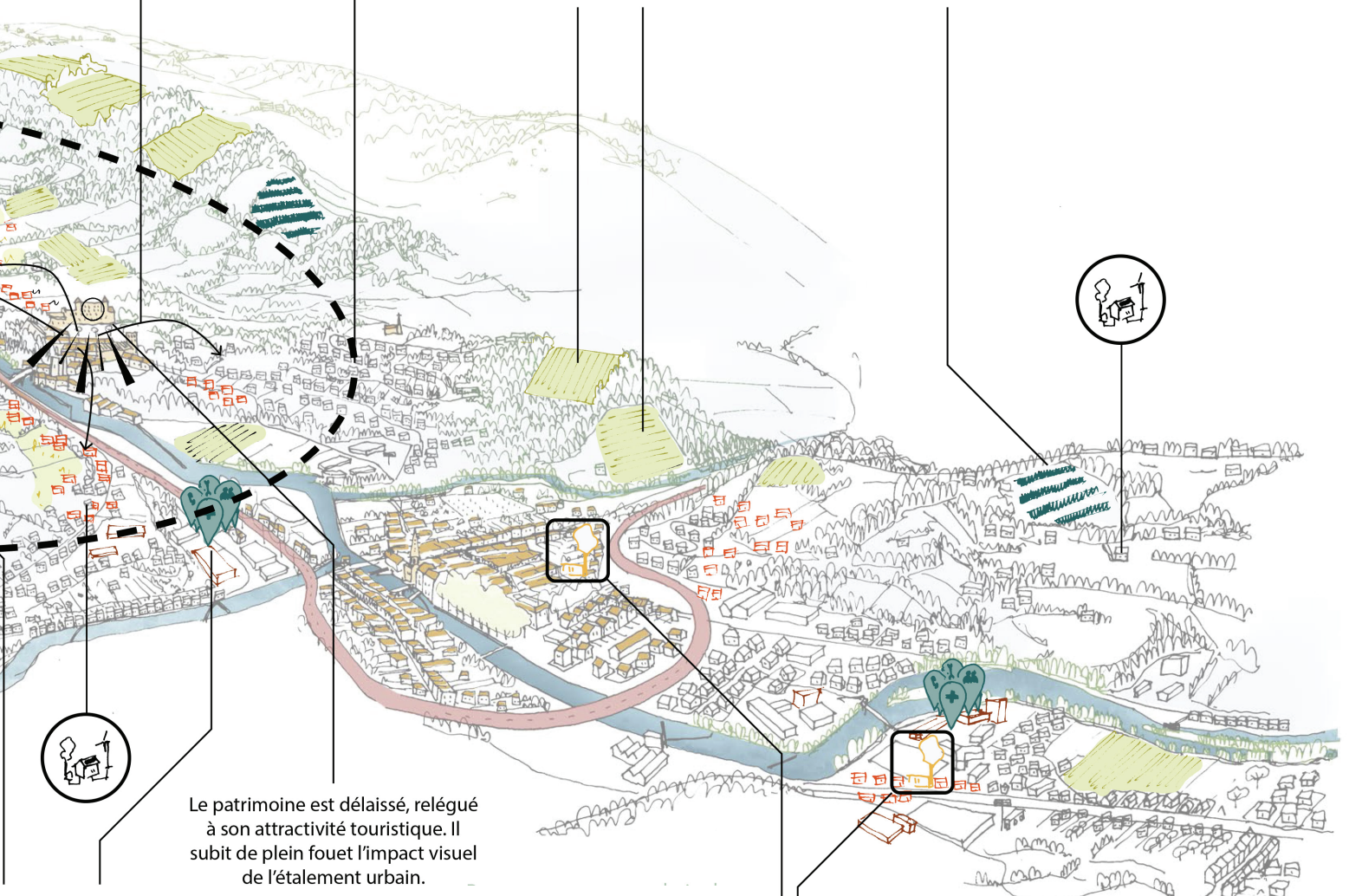
L'urbanisation se diffuse dans tout le fond de vallée, sans régulation.

centres anciens se vident au profit des nouvelles habitations, moins chères à faire construire que la rénovation de l'ancien et moins exposés aux risques d'inondations.

n
t le
s
es.

Mise sous pression dans la vallée, l'agriculture se reporte sur les coteaux anciennement boisés. Le ruissellement et les risques augmentent.

Pour ne pas allonger les réseaux, les pôles de production d'énergie sont disséminés sur le territoire. L'impact visuel est maximisé.



Le patrimoine est délaissé, relégué à son attractivité touristique. Il subit de plein fouet l'impact visuel de l'étalement urbain.

↑
e concentrent dans les zones économiques, facilement accessibles en voiture.

Les grandes étendues habitées rendent les réseaux de distribution d'énergie et de chaleur beaucoup moins efficaces, et plus coûteux à entretenir du fait des longueurs.

2.2 Scénarios paysagers

Scénario BAS-SALAT 2030 : « Multicentré »

Créati
en n

Hypothèse générale :

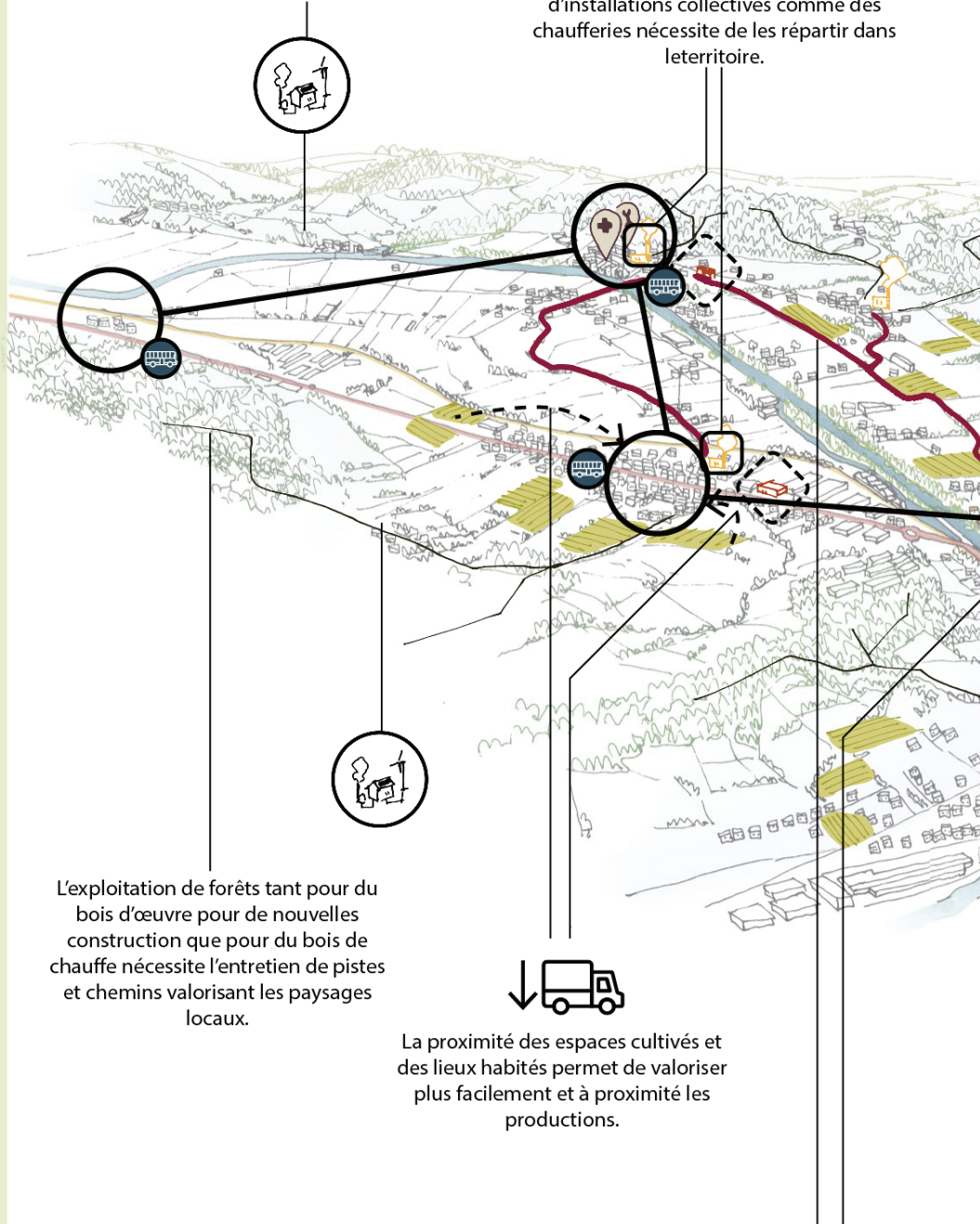
Le territoire du Bas-Salat est bien engagé sur la trajectoire TEPOS, avec une réduction des consommations de 30% et une augmentation de 90% de la production d'ENR. 538 nouveaux habitants se sont installés sur l'aire urbaine Saint-Girons, Saint-Lizier, Eycheil, Lorp.

Dans ce scénario...

- Développement maîtrisé et stratégique du photovoltaïque. Les réseaux de chaleur sont fortement développés autour des noyaux d'habitat dense des centres anciens et des équipements : ces dispositifs de petite échelle permettent de valoriser la biomasse agricole et forestière, dans une gestion durable des écosystèmes et des paysages.
- La rénovation volontariste des centres anciens va de pair avec la revalorisation de leur patrimoine bâti. Les réhabilitations en logements collectifs permettent l'accueil de nouveaux habitants et une redynamisation démographique.
- Maintien d'un paysage équilibré entre vallée cultivée et coteaux sylvopastoraux, et valorisation du patrimoine varié des centres anciens, qui retrouvent une sociabilité et attractivité nouvelle.

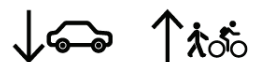
L'habitat diffus nécessitera, pour une meilleure autonomie, de moyens de production d'appoint. L'impact sera ainsi moindre que de grosses centrales, mais plus dispersé.

Du fait de la multiplicité des pôles d'habitats, l'efficacité énergétique d'installations collectives comme des chaufferies nécessite de les répartir dans le territoire.



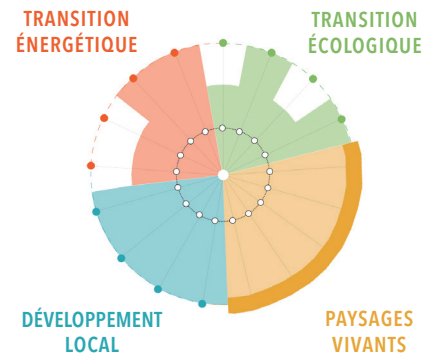
L'exploitation de forêts tant pour du bois d'œuvre pour de nouvelles constructions que pour du bois de chauffe nécessite l'entretien de pistes et chemins valorisant les paysages locaux.

La proximité des espaces cultivés et des lieux habités permet de valoriser plus facilement et à proximité les productions.



Pour ne pas favoriser les déplacements voiture entre les pôles, un réseau alternatif de déplacement doux est créé (cyclable comme piéton).

Ce scénario privilégie le maintien de la structure des paysages habités et agricoles, et la valorisation des patrimoines.



on d'une constellation de centralités maintenant les hameaux, villages et villes.



La dispersion des moyens de production, notamment liés à la méthanisation permet de se fournir localement en matière, évitant ainsi d'augmenter le trafic des transports.



La focalisation sur les centres-bourgs se fait dans le respect du patrimoine local qui profite de cette valorisation.



Pour réduire le trafic de voitures individuelles, notamment dû aux déplacements pendulaires, le réseau de transport en commun est densifié.



Les services sont répartis dans la constellation, en valorisant des centre-bourg relégué jusqu'ici au second plan.



Afin de réduire les déplacements pendulaires (maison-travail), des tiers-lieux destinés au télé-travail sont installés auprès des pôles d'habitat. Ils sont l'occasion de rénover les centres anciens.



es en
natif
iste

2.2 Scénarios paysagers

Scénario VICDESSOS 2030 : Vers une vallée forestière

Hypothèse générale :

Le territoire du Haut-Videssos est d'ores-et-déjà TEPOS, mais en 2030 toute la vallée est chauffée durablement, et de nouveaux emplois ont été créés.

Dans ce scénario, tout l'accent est mis sur la valorisation de la filière bois du territoire. La filière s'est structurée mais la gestion n'est pas concertée. Le manque d'accessibilité des versants forestiers a entraîné une grande disparité : les parcelles les plus accessibles ont connu une sur-exploitation, et le fond de vallée, facilement exploitable, s'est reboisé. Seules certaines communes ont réussi à constituer des regroupements de propriétaires pour mener une gestion durable garantissant le stockage carbone, avec des travaux par débardage animal plus chers mais compensés par la production de bois d'œuvre.



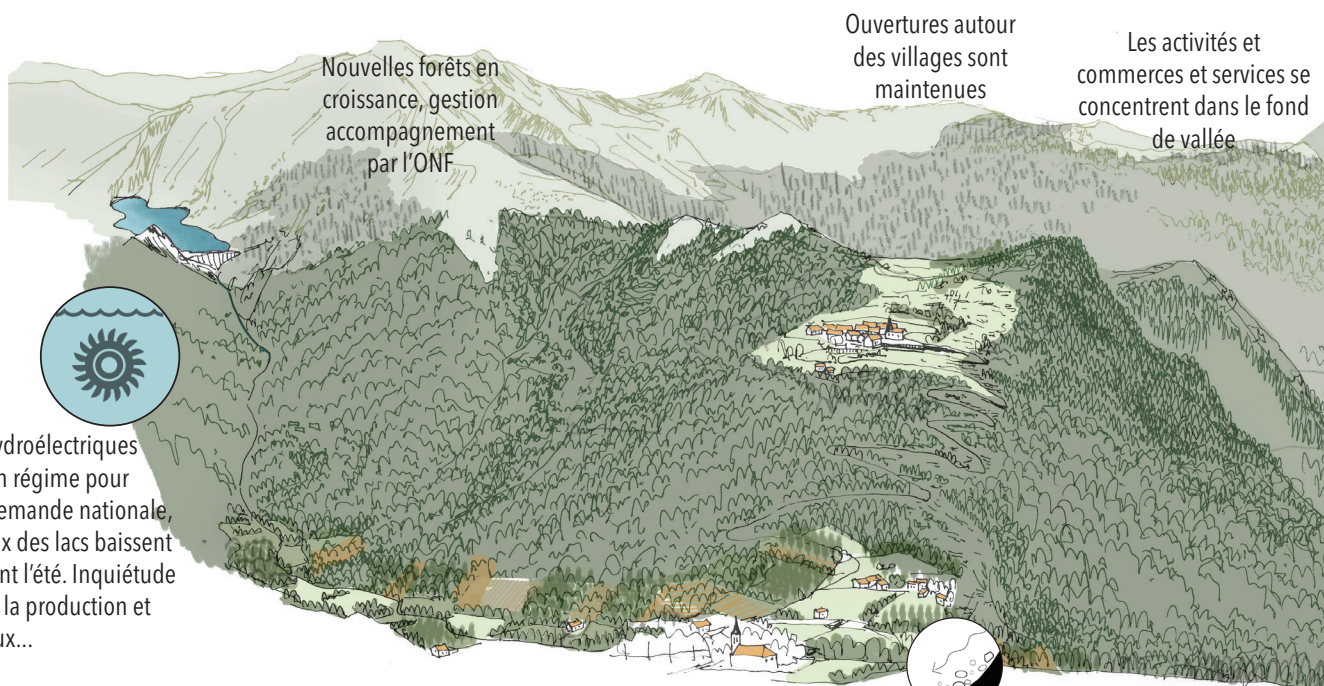
Les habitants préfèrent les villages, plus ensoleillés, qui gardent une proportion stable entre résidences secondaires et principales



Essentiel des résidences principales sont rénovées : fibre de bois, panneaux de bois



Chauffage durable
Toute l'énergie



Nouvelles forêts en croissance, gestion accompagnée par l'ONF

Ouvertures autour des villages sont maintenues

Les activités et commerces et services se concentrent dans le fond de vallée

Les centrales hydroélectriques tournent à plein régime pour faire face à la demande nationale, mais les niveaux des lacs baissent dangereusement l'été. Inquiétude pour maintenir la production et l'état des milieux...

Évolution des paysages

Paysages forestiers contrastés

Il n'y a plus d'agriculture à l'année : fermeture du fond de vallée et fragilisation de la trame des espaces ouverts.

Le fond de vallée, peu attractif, perd ses résidents. Les services s'y maintiennent, facilement accessibles depuis la route. Les villages de versant au contraire gardent une certaine attractivité. Développement d'un patrimoine contemporain en bois.

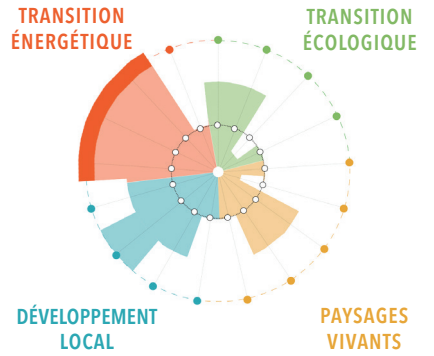
Emplois

Emplois créés dans la filière bois : gestion forestière, artisanat, entretien chaudières et réseaux de chaleur...



Multiplication de micro-coupes rases pour sortir rapidement du bois de chauffe, sur parcelles privées < 1ha et facilement accessibles. Paysage forestier morcelé, avec des phénomènes d'érosion et de développement des robiniers

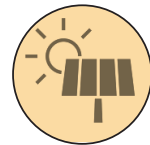
Ce scénario privilégie avant tout la production énergétique.



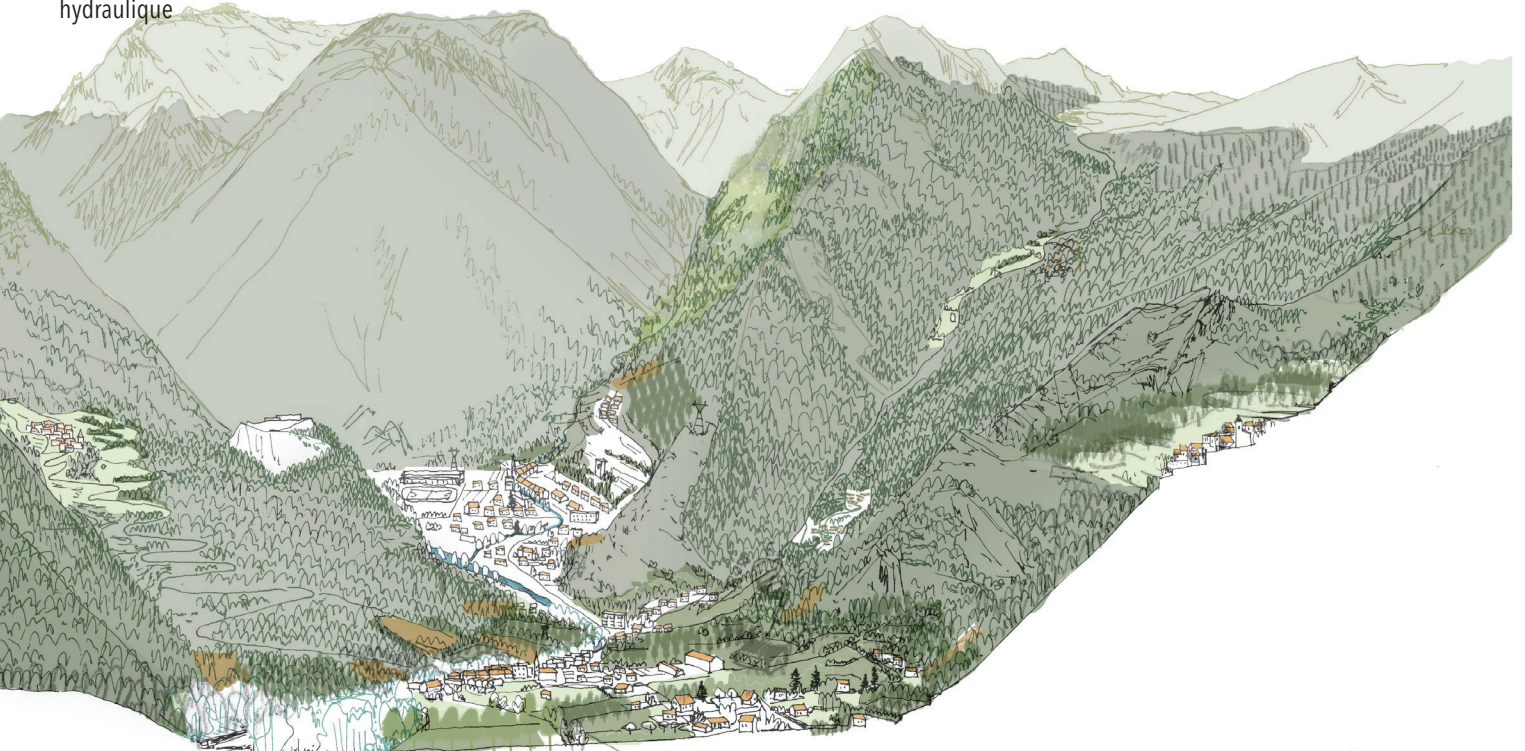
scieries bois pour les équipements publics et touristiques d'Auzat
la population se chauffe au Bois-énergie local, ou bien à l'électricité hydraulique



Après l'achat d'une scierie mobile en 2025, ouverture d'une plateforme bois intercommunale et coopérative pour séchage et production de plaquettes



Les panneaux solaires se sont développés sur de nombreuses toitures de particuliers des villages de valane, sans normes d'intégration



NAVETTE
Navette électrique jusqu'à Tarascon



Plantations forestières remplacent progressivement les prairies dans le fond de vallée



Habilitation d'une piste servant à la fois de voie verte et de piste d'exploitation



Certains propriétaires privés se regroupent pour mener une gestion en futaie irrégulière : conduite bois d'oeuvre, production régulière de bois énergie, recours au débardage animal dans les terrains à trop forte pente

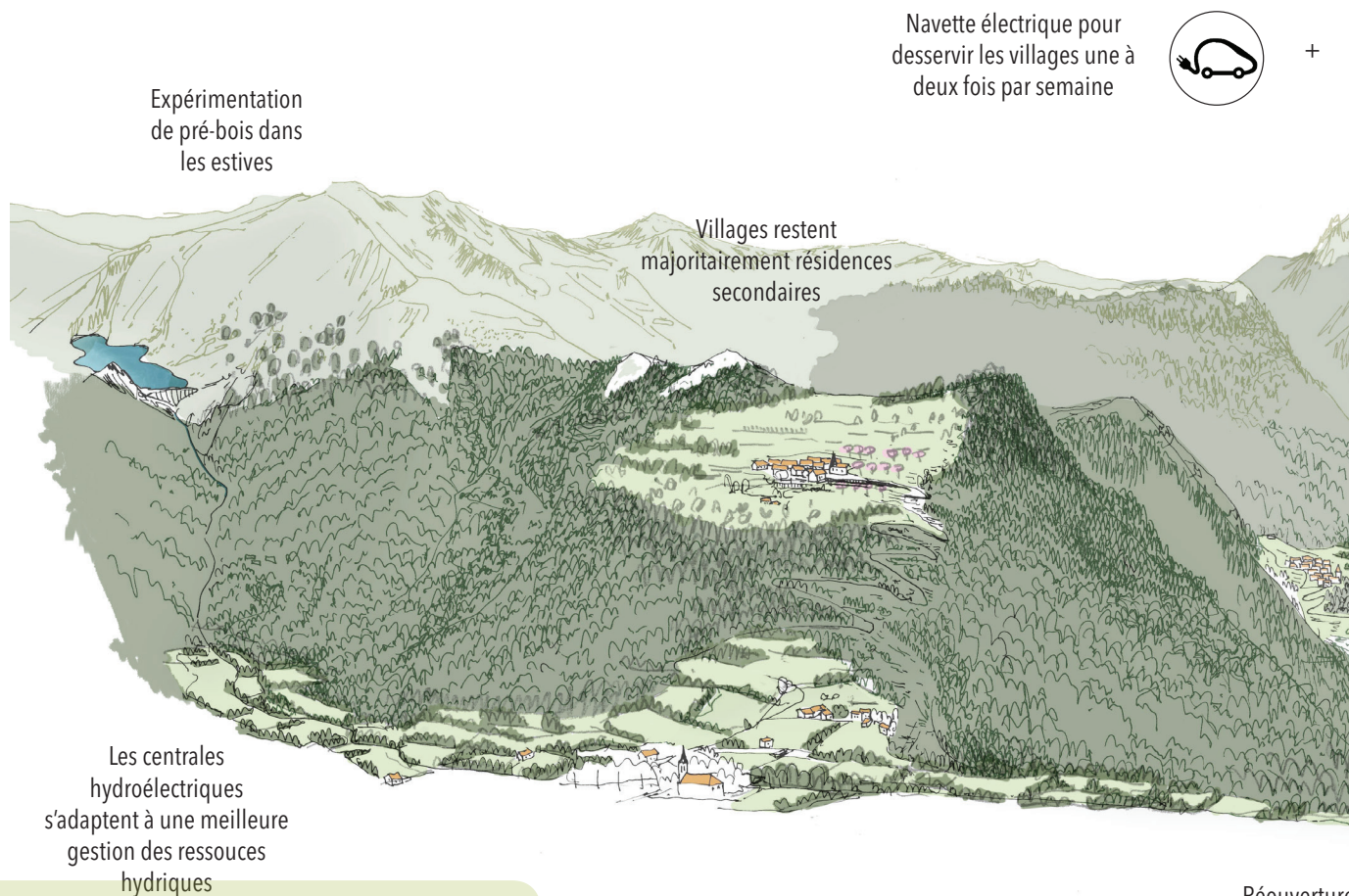
2.2 Scénarios paysagers

Scénario VICDESSOS 2030 : Vers une vallée agricole

Hypothèse générale :

Le territoire du Haut-Vicdessos est d'ores-et-déjà TEPOS, mais en 2030 toute la vallée est chauffée durablement, et de nouveaux emplois ont été créés.

Dans ce scénario, tout l'accent est mis sur le maintien d'une agriculture de montagne à l'année : rendue possible par la constitution de réseaux de circuits courts, la diversification des activités et la production d'énergies renouvelables.



Évolution des paysages

Retrouver une lisibilité du paysage en trois étages : respiration et ouverture du fond de vallée glaciaire, replat des villages de versant, estives. Villages de fond de vallée sont revalorisés et trouvent une nouvelle attractivité

Emplois

Emplois créés dans l'agriculture et les circuits courts, télé-travail favorisé

Transformation du bois hors de la vallée (scierie, séchage plaquettes...)

Valorisation Bois-Paysan

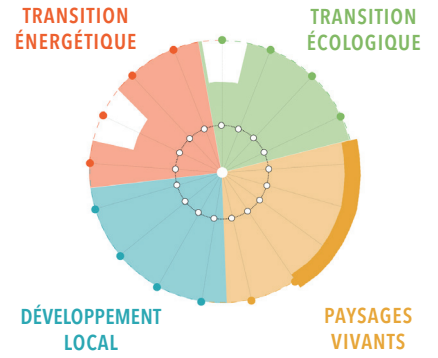


Micro-unité de méthanisation



Réouverture bois utilisé en... et bois

Ce scénario privilégie avant tout le maintien d'une structure d'espaces ouverts agricoles.



Point de vente en circuits courts, associe point de covoiturage et de télé-travail

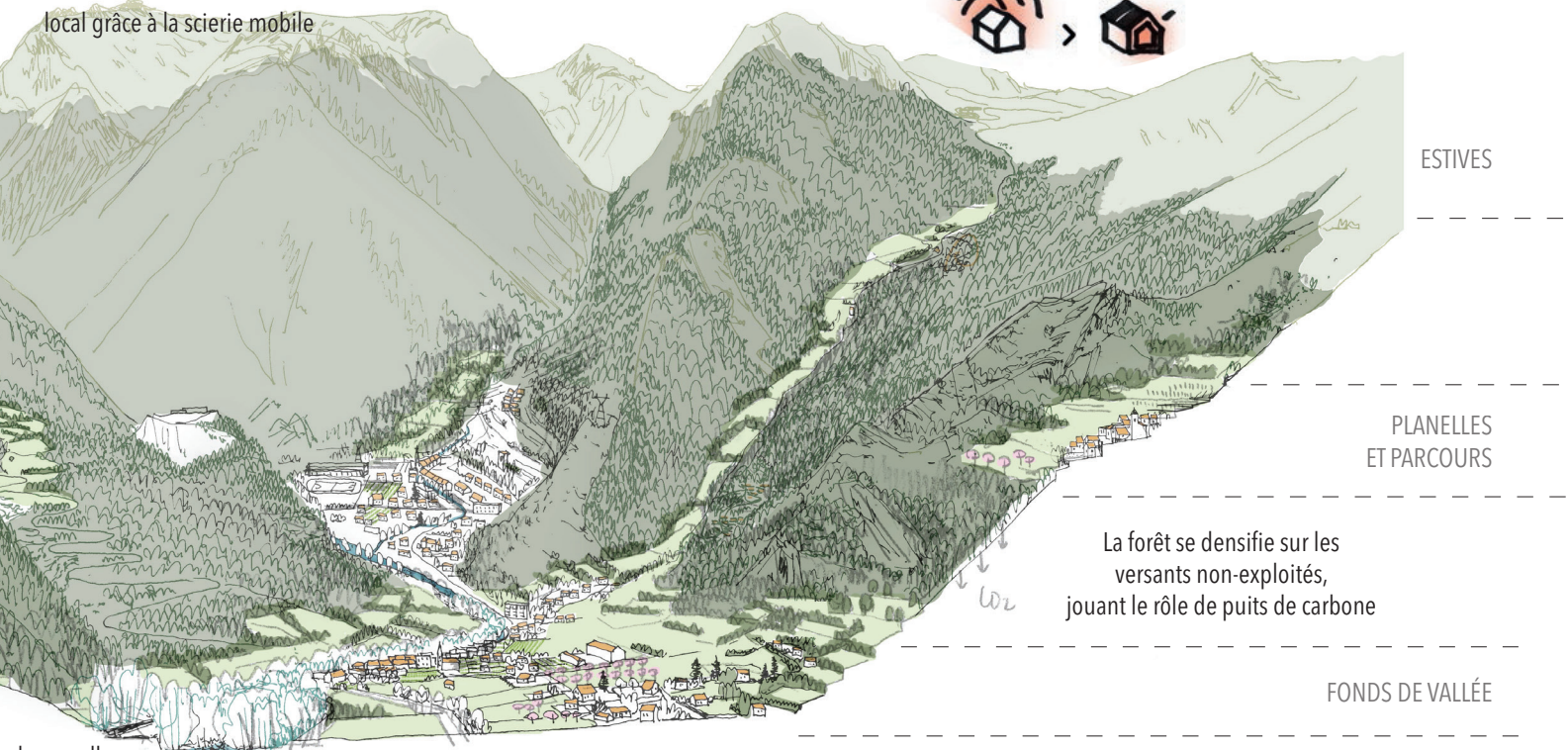
Bâtiment construit en bois d'oeuvre local grâce à la scierie mobile



Rénovation des maisons anciennes avec jardins, construction de nouvelles maisons dans les dents creuses. Interdiction d'expansion sur les terres agricoles



Rénovation thermique des logements avec des matériaux locaux : bois, laine de mouton...



e de parcelles, en bois d'oeuvre énergie



Maintien des prairies de fauche du fond de vallée

Permettre une autonomie fourragère



Réouverture des planelles et extension des parcours



Maraîchage, cultures d'altitude Plantations de vergers

2.2 Scénarios paysagers

Scénario VICDESSOS 2030 : Vers une vallée tourisme naturel

Hypothèse générale :

Le territoire du Haut-Vicdessos est d'ores-et-déjà TEPOS, mais en 2030 toute la vallée est chauffée durablement, et de nouveaux emplois ont été créés.

Ce scénario fait l'hypothèse d'une quasi-disparition des activités à l'année dans la vallée, qui fait alors le pari d'un « ré-ensauvagement » et d'une valorisation touristique d'un patrimoine naturel remarquable et d'un territoire zéro-carbone.

Évolution des paysages

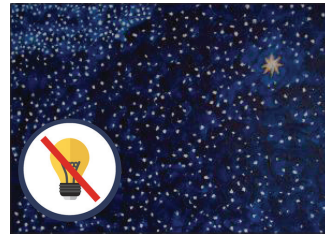
Mise en valeur de la diversité des singularités des paysages, tant naturels que bâtis.

La forêt est consolidée et valorisée : elle vieillit et gagne en diversité et en attrait. Les estives reculent devant la progression de la forêt : le pastoralisme a diminué, mais il est soutenu pour son rôle de maintien des milieux.

Les villages de versant ne sont plus que résidences secondaires - Les quelques habitants à l'année se concentrent dans la vallée.

Emplois

Emplois majoritairement saisonniers, dans le tourisme vert

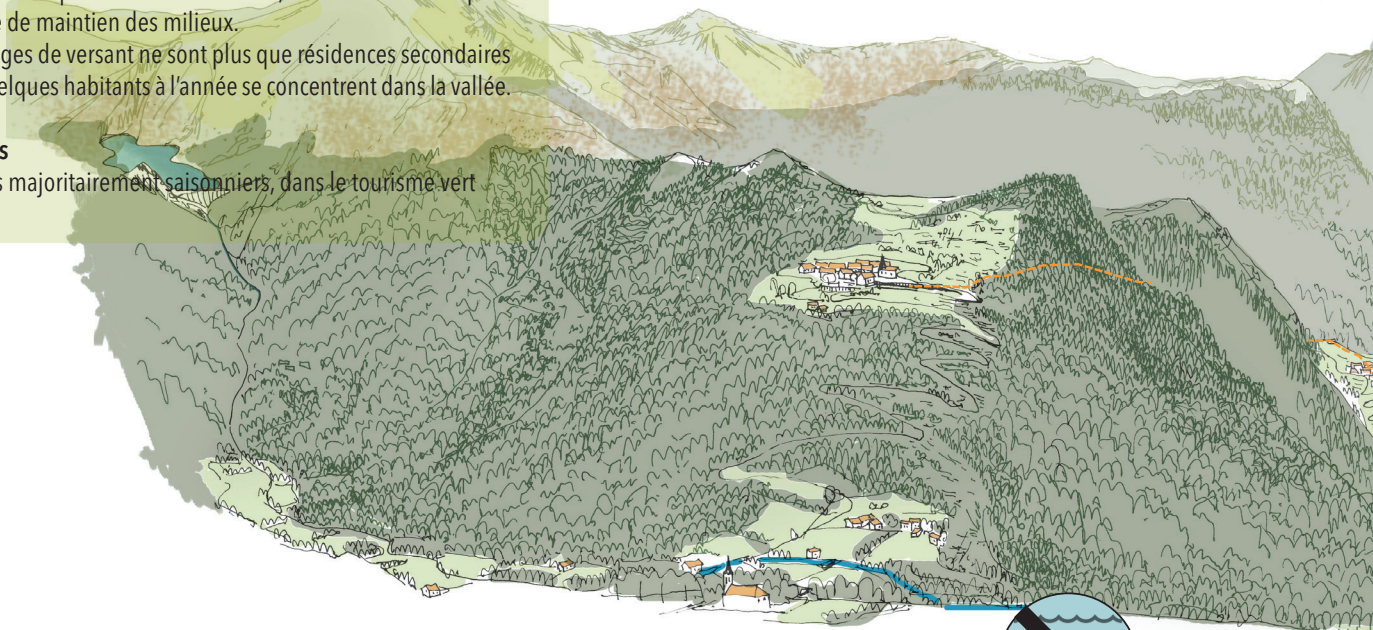


Trame sombre : travail sur l'éclairage nocturne de tous les villages, la vallée est labellisée "Nuit étoilée"



Sentier reliant les villages de versant

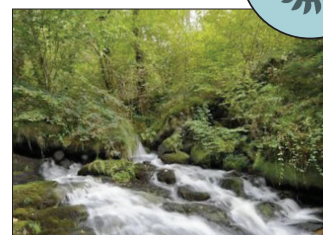
Parcours de trails inter-vallées relié à Aulus-les-Bains, développement de la station trail du Vicdessos



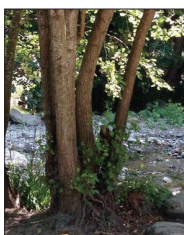
Bouquetin, isard, projet en cours de réintroduction du tarpan (cheval sauvage)



Suivi et accompagnement du Grand-Tétras
Suivi de la progression de la forêt et de la remontée des espèces

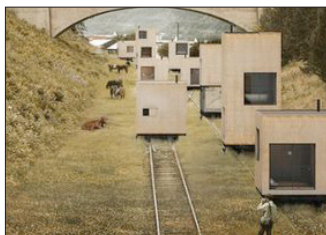
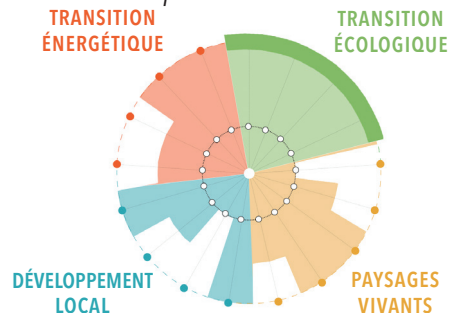


la baisse de l'étiage a forcé à fermer la retenue de Siguer. La commune travaille à la renaturation de la rivière et à la valorisation de la pêche en montagne



zones de baignades naturelles sur les rivières soumises aux crues

Ce scénario privilégie avant tout les fonctionnalités écologiques et la mise en valeur du patrimoine naturel.



Centre d'accueil touristique estival et éphémère pour éviter un impact durable sur les prairies



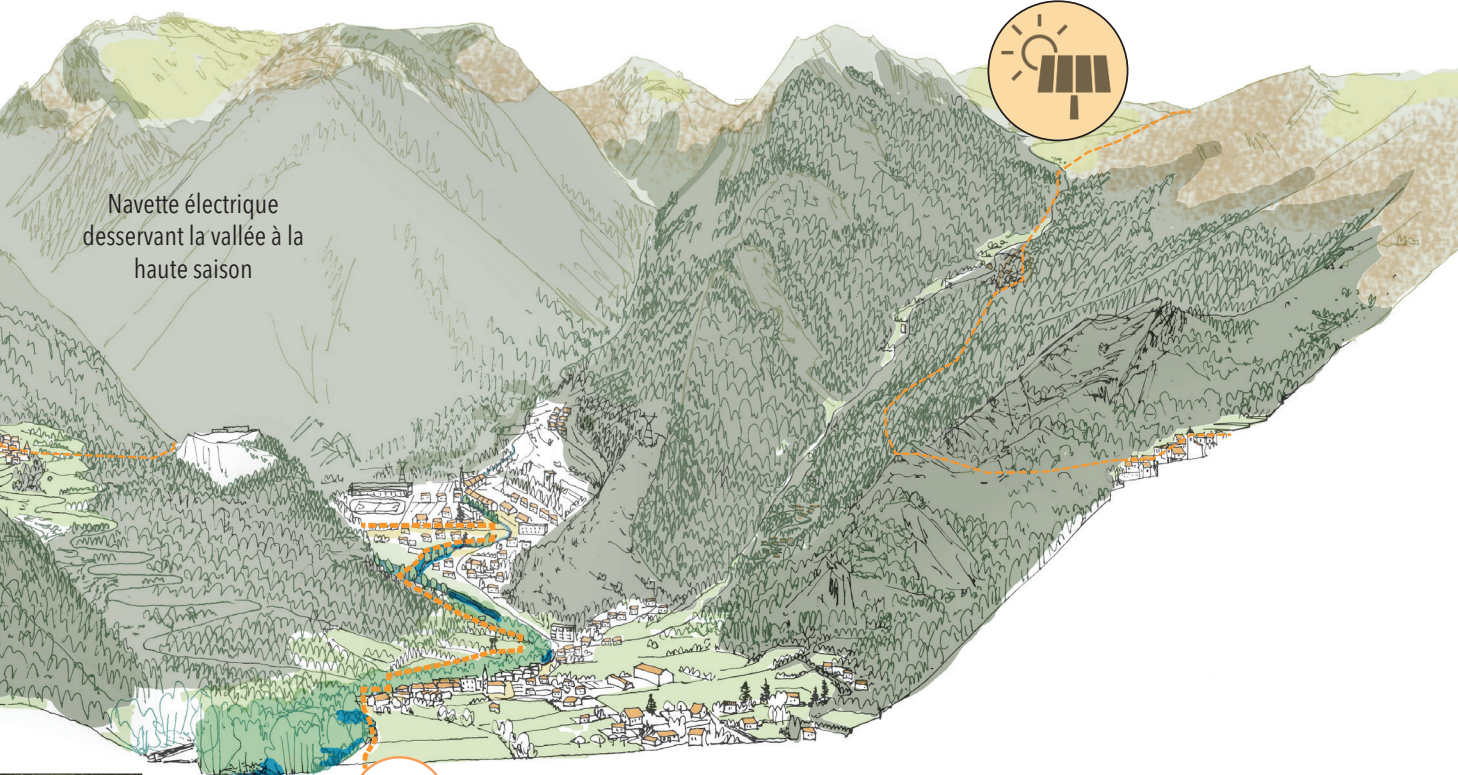
Valorisation des espaces publics des centres anciens



Panneaux solaires parfaitement intégrés, qui soulignent la silhouette des villages



La revente de l'électricité a permis de rénover les maisons secondaires, permettant d'allonger la période des séjours d'un mois



Navette électrique desservant la vallée à la haute saison



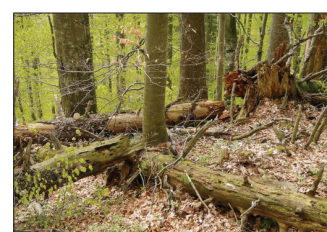
des piscines ruisseaux non barrages



Maintien de corridors de prairies pour la TVB grâce à la présence de quelques éleveurs qui concentrent leur action sur les fond de vallée et les abords des villages

ONF - gestion durable et conduite en bois d'œuvre

Agrandissement de la réserve biologique dirigée, extension à toutes les tourbières

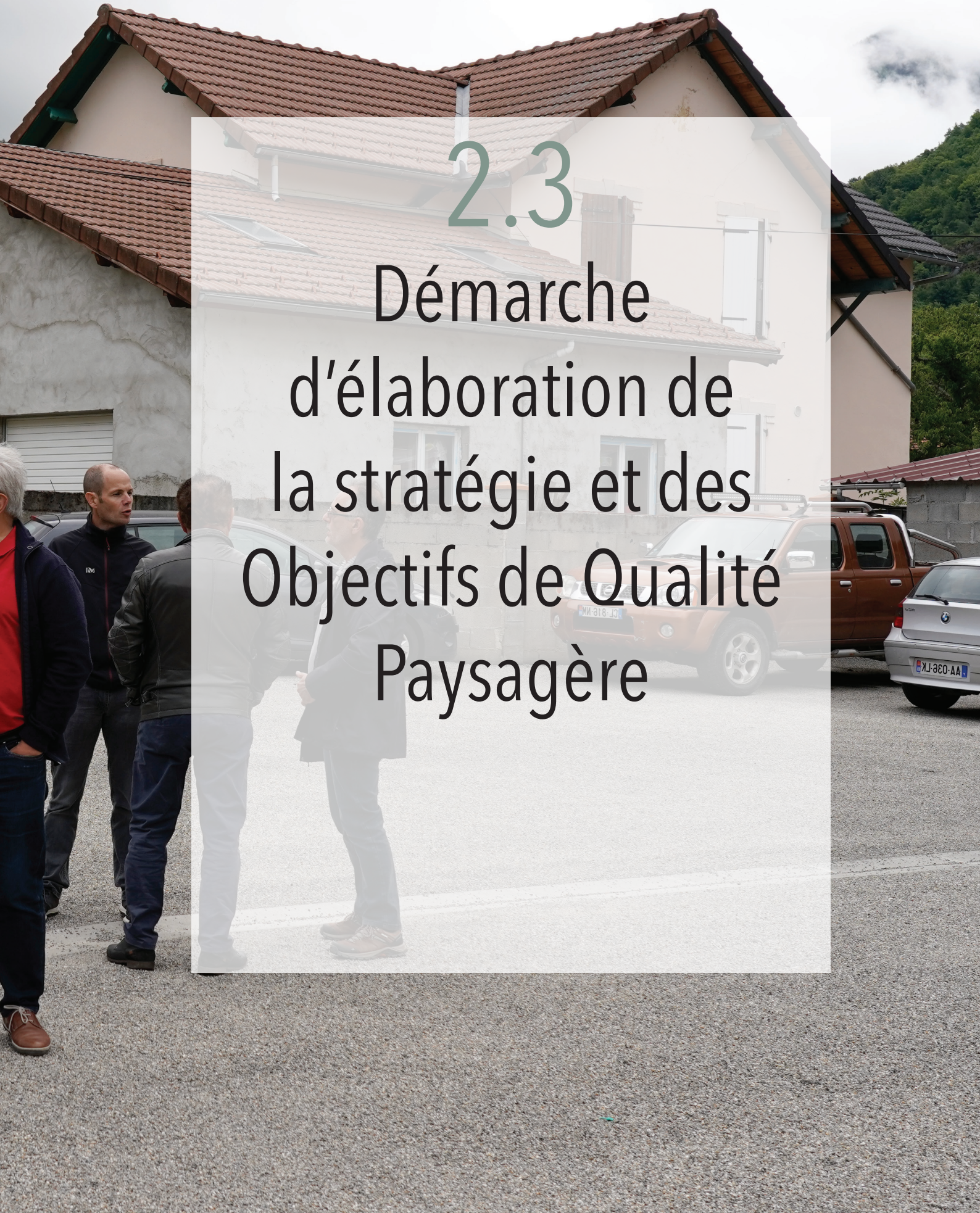


Gestion Carbone des boisements
Puits de carbone



2.3

Démarche d'élaboration de la stratégie et des Objectifs de Qualité Paysagère



2.3 Démarche d'élaboration de la stratégie

Les ateliers de site

Les ateliers organisés sur chaque territoire-pilote pour cette phase 2 visaient à proposer une stratégie paysagère partagée à partir d'une exploration de terrain, pour répondre de manière locale aux enjeux de la transition énergétique et climatique sur les communes du territoire-pilote.

Ce travail a servi de base à la formulation d'objectifs de qualité paysagère à l'échelle du PNR, comme nous le verrons ensuite.

Ces ateliers proposaient une double approche pour concevoir une stratégie paysagère locale :

> Faire l'exercice de se projeter : quelle évolution des paysages d'ici 2030 ? Dynamique de projection alimentée par les cartes postales de 2049 (résultat de la concertation menée auprès des habitants, cf diagnostic) et aux scénarios paysagers (cf 2.2). Des hypothèses sont proposées pour 3 fonctions quotidiennes fondamentales en 2030 : Habiter - Se déplacer - Produire.

> Se poser des questions concrètes et pragmatiques sur un site particulier : quels changements de pratiques ? L'atelier se fait en partie sur le terrain, en explorant un site représentatif ou stratégique du territoire-pilote. Ainsi, le travail de définition de la stratégie n'est pas seulement abstrait : il part du terrain, s'appuie sur les aspirations des habitants et les confronte aux potentiels et aux faiblesses des paysages actuels.

Chaque groupe de travail a formulé des orientations stratégiques à l'échelle du territoire-pilote et des propositions d'actions pour les mettre en oeuvre. L'ensemble de cette production est retranscrit dans les 'posters 2 - stratégie', en annexe.

Les pages suivantes présentent les questions qui ont servi de cadre à chaque atelier, et proposent des références issues d'autres territoires qui ont pu alimenter la réflexion.



Exploration de terrain sur un site représentatif (Campagne-sur-Arize et ses abords) ou stratégique (Lorp-Saint-Lizier, Auzat) du territoire-pilote. Il s'agit de confronter des hypothèses pour 2030 à la réalité des paysages et des situations.



Formulation d'orientations : à partir de photos Polaroids prises sur le terrain, les participants formulent des orientations et des pistes d'actions pour chacun des 3 thèmes : habiter, se déplacer, produire.



Mise en commun et priorisation. Chaque participant sélectionne les trois orientations qui lui semblent les plus importantes. Les astérisques rouges restituent le score obtenu par chaque orientation.

Territoire-pilote
de l'ARIZE-LÈZE

Territoire-pilote
du BAS-SALAT

Territoire-pilote
du VICDESSOS

Atelier de site
Habiter en 2030
proposer une stratégie paysagère locale
à partir d'une exploration de terrain

à Campagne-s/Arize
le mardi 11 juin 2019
de 9h à 16h30

Dans le cadre du Plan de Paysage de la Transition énergétique et climatique, le PNR et le territoire pilote de la CC Arize-Lèze organisent un atelier de concertation pour réfléchir ensemble à une stratégie paysagère locale, à partir d'une exploration de terrain prospective.

pour le territoire
le matin à nos côtés
à l'après-midi

inscriptions nécessaires auprès de : l.chevallier@pnr-pyrenees-atlantiques.fr

Atelier de site
Habiter en 2030
proposer une stratégie paysagère locale
à partir d'une exploration de terrain

à Saint-Lizier
le vendredi 14 juin 2019
de 9h à 16h30

Dans le cadre du Plan de Paysage de la Transition énergétique et climatique, le PNR et le territoire pilote du Bas-Salat organisent un atelier de concertation pour réfléchir ensemble à une stratégie paysagère locale, à partir d'une exploration de terrain prospective.

pour le territoire
le matin à nos côtés
à l'après-midi

inscriptions nécessaires auprès de : l.chevallier@pnr-pyrenees-atlantiques.fr

Atelier de site
Habiter en 2030
proposer une stratégie paysagère locale
à partir d'une exploration de terrain

à Ausat
le samedi 15 juin 2019
de 9h à 16h30
rdv à la salle de la piscine

Dans le cadre du Plan de Paysage de la Transition énergétique et climatique, le PNR et le territoire pilote du Haut-Vicdessos organisent un atelier de concertation pour réfléchir ensemble à une stratégie paysagère locale, à partir d'une exploration de terrain prospective.

pour le territoire
le matin à nos côtés
à l'après-midi

inscriptions nécessaires auprès de : l.chevallier@pnr-pyrenees-atlantiques.fr

HABITER - En 2030, plus nombreux mais plus sobres !

SE DÉPLACER - En 2030, les véhicules sont partagés : on n'utilise sa voiture qu'un jour sur trois

PRODUIRE - En 2030, 50% de l'alimentation est auto-produite

HABITER - En 2030, plus nombreux mais plus sobres ! Quels sont les potentiels d'accueil du territoire ?

SE DÉPLACER - En 2030, les véhicules sont partagés : on n'utilise sa voiture qu'un jour sur trois

PRODUIRE - Quels paysages et quels patrimoines pour produire l'énergie ?

HABITER - Habiter le fond de vallée : sobriété et zéro artificialisation supplémentaire

SE DÉPLACER - En 2030, les véhicules sont partagés : on n'utilise sa voiture qu'un jour sur trois

PRODUIRE - 100% chaleur locale : en 2030, toute la vallée en chauffage local et durable ?

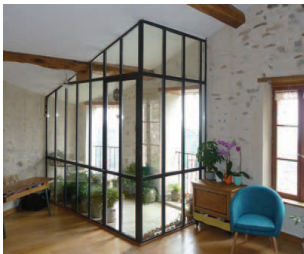
Thèmes et hypothèses de réflexion proposés pour les différents ateliers de stratégie

Références d'initiatives d'autres territoires
Des références inspirantes pour stimuler la réflexion sur la stratégie paysagère.

COMMENT HABITER EN CENTRE ANCIEN ?



Revivre en centre-bourg :
méthodologie et outils
CAUE de l'Aude



Réhabilitation d'une ancienne
remise à Saissac (Aude) avec de
nouvelles ouvertures et une loggia
intérieure



Maison intergénérationnelle de bourg :
deux parcelles mitoyennes sont assemblées
pour former 4 logements adaptés et une
salle commune pour bien vieillir chez soi

QUEL PATRIMOINE CONTEMPORAIN ?



Éco-hameau en auto-construction
6 maisons et d'une salle commune
les Allouviers, Romette (Gap), R. Marlin architecte



Éco-hameau de Bertignat : 3 logements communaux en habitat
groupé, constructions en auto-promotion, salle des fêtes et Bains Ruraux.
PNR du Livradois-Forez - Boris Bouchet architecte, 2013

Maison rurale regroupant centre de
santé communal et petit commerce.
Construction **BBC en bois et pisé**.

PNR du Livradois-Forez
Boris Bouchet architecte, 2013



QUELS ACTEURS OU DISPOSITIFS ?



Une plateforme territoriale de rénovation
énergétique pour accompagner gratuitement les
particuliers dans leur projet d'**auto-rénovation
accompagnée** par des artisans professionnels.
PNR des Millevaches (Limousin)



Dans le PNR des Millevaches, **la SCIC l'Arban** intervient
en tant que **baillieur rural**, pour accompagner les
maîtres d'ouvrages publics ou privés en privilégiant l'éco-
construction ou l'éco-réhabilitation, ou pour faire émerger
des projets collectifs de redynamisation des bourgs.

HABITER - En 2030, plus nombreux mais plus sobres !

- > Comment concilier sobriété énergétique et habitat dispersé ?
- > Comment accueillir de nouveaux habitants, sans imperméabilisation supplémentaire ?
- > Comment répondre aux besoins et aspirations d'aujourd'hui, en matière de performance énergétique et de qualité de vie ?
- > Quelle qualité architecturale pour un habitat plus sobre ? Comment intégrer les énergies renouvelables au bâti ?

Références d'initiatives d'autres territoires
Des références inspirantes pour stimuler la réflexion sur la stratégie paysagère.

QUELLES QUALITÉS POUR LES LIEUX DE LA MOBILITÉ ?



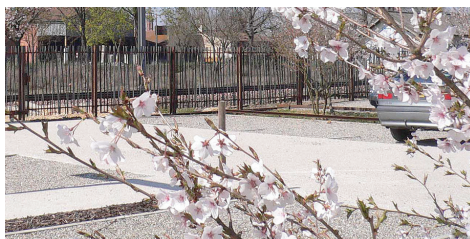
L'arrêt de bus est aussi une place

Place de Saint-Papoul (11)
Avril-en-Mai paysagiste



La voie de lotissement est aussi un lieu de vie du quartier

Requalification de la rue du Pezoulat, Grisolles (82)
D'une Ville à l'Autre urbaniste



Le parking de covoiturage est aussi un verger

Pôle multimodal de la gare de Grisolles (82)
Jean-Michel Sagols paysagiste



La route secondaire est aussi une piste cyclable

Piste cyclable de Pont-Major, Gérone (ESP) - EMF paysagiste



La route est aussi un lieu de vie du village

Espaces publics de Saint-Félix-du-Lauragais (31)
D'une Ville à l'Autre urbaniste



La piste cyclable est aussi une promenade au bord de l'eau

Rives du Ter, Gérone (ESP) - EMF paysagiste

(SE) DÉPLACER - mobilité et espace public

En 2030, les voitures sont partagées entre voisins. On n'utilise son véhicule qu'un jour sur 3 !

Face aux objectifs de sobriété énergétique et à l'augmentation du prix du pétrole, il apparaît nécessaire de repenser la mobilité du territoire. Comment permettre de ne plus faire appel systématiquement à sa voiture personnelle ? Quels aménagements sont indispensables pour garantir à tous de pouvoir choisir comment se déplacer ? Quels seront les bénéfices pour les voisinages de ces nouvelles installations ? Quels nouveaux espaces publics en découleront ?

Références d'initiatives d'autres territoires

Des références inspirantes pour stimuler la réflexion sur la stratégie paysagère.

PHOTOVOLTAÏQUE ET INTÉGRATION AU BÂTI



Toiture photovoltaïque en un seul pan continu



Pergolas solaires pour stationnements



Les **Centrales Villageoises** portent des projets énergétiques locaux, avec une gouvernance citoyenne et une démarche de qualité : notamment projets photovoltaïques sur des groupements de toits privés ou publics.
PNR Rhône Alpes

L'ARGUMENT ÉNERGÉTIQUE, UN LEVIER POUR LA REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ?



Parc d'activités à Gignac (12).
NB architectes, Jérôme Mazas paysagiste



Hôtel d'entreprise à Puceul (44).
Façade en ganivelles de châtaignier.
GLV architectes



Maison rurale regroupant centre de santé communal et petit commerce. Construction **BBC en bois et pisé**.
PNR du Livradois-Forez - Boris Bouchet architecte, 2013

Rappel ordres de grandeur : 10 GWh solaire photovoltaïque en toiture \rightarrow 1600 maisons individuelles équipées (superficie moyenne 40m²) ou 100 bâtiments tertiaires ou agricoles (superficie moyenne 710m²) + 5 GWh solaire thermique \rightarrow 1250 maisons individuelles équipées (5 à 10m²)

Ce qui équivaldrait à plus d'**1 maison sur 2 équipée en solaire** photovoltaïque ou thermique en 2030 !

PRODUIRE LOCALEMENT - atelier du Bas-Salat

Quels paysages et quels patrimoines pour produire de l'énergie ?

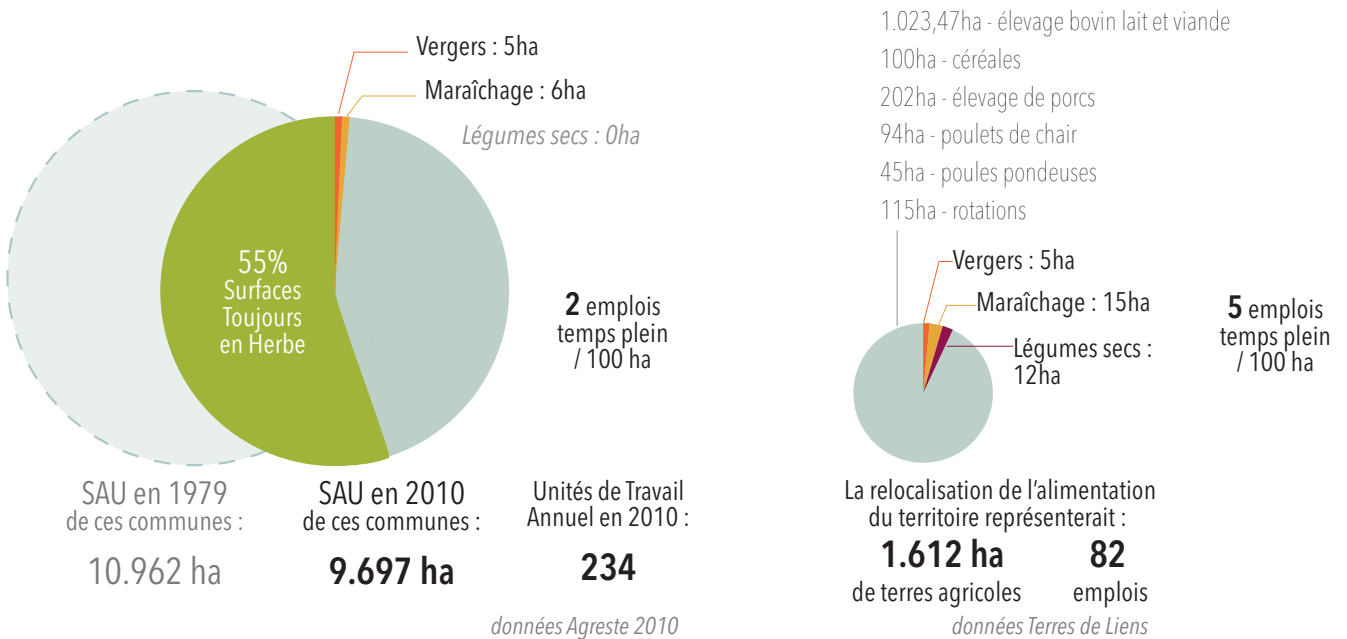
- > Quelles doivent être les règles pour implanter les moyens de production énergétique ?
- > Quel postulat doit être adopté : faut-il chercher à intégrer dans l'existant avec le moins de modification possible ces nouvelles installations, ou faut-il saisir cette opportunité pour concevoir de nouvelles structures paysagères, de nouveaux marqueurs et repères ?
- > 50% des maisons équipées, soit une sur deux. Comment choisir celles qui le seront ? Celles qui ne le seront pas pourront-elles bénéficier tout de même de ces modes de production ?
- > Quel impact tout ceci aura sur le patrimoine et le paysage, mais également sur la vie sociale des voisinages ? Et quel sera l'impact sur l'activité et l'attractivité touristique ?

Références d'initiatives d'autres territoires
Des références inspirantes pour stimuler la réflexion sur la stratégie paysagère.

Quelques ordres de grandeur :

L'Association Terre de Liens (antenne de Normandie) propose un convertisseur pour quantifier ce que représente la relocalisation de toute l'alimentation de communes, d'écoles, de maisons de retraite... sans changements alimentaires par rapport à aujourd'hui.

Pour les communes d'Arize-Lèze du PNR, cela donne :



Deux questions-clés :

MAÎTRISE DU FONCIER & OFFRE DE DÉBOUCHÉS

Régie agricole de Mouans-Sarthoux :
la commune a acquis un domaine agricole de 6ha et installé un maraîcher : toute la production alimente les cantines scolaires, et les restanques et allées de fruitiers ont été restaurées. Lors de la révision de son PLU, la commune a aussi classé 112ha de terres agricoles, contre 42ha auparavant.
Alpes-Maritimes



Circuits courts et paiement des services environnementaux

La ville de Rennes lance un marché public «de prestation de service de protection des ressources en eau avec comme support la fourniture de denrées alimentaires» pour alimenter les cantines, à destination de producteurs qui s'engagent dans la préservation des zones de captage d'eau potable. Eau du Bassin Rennais (35)

PRODUIRE LOCALEMENT - atelier de l'Arize-Lèze

En 2030, 50% de l'alimentation est produite localement en Arize-Lèze

- > Où situer les surfaces agricoles nécessaires ? Comment maintenir la spécificité des paysages agricoles entre élevages extensifs des coteaux du Plantaurel, bocage des terreforts et diversité des cultures de la vallée ?
- > Comment relier espaces de productions et de consommation ?
- > Est-il possible de cultiver à côté de l'habitat ?
- > Comment préserver / répartir la ressource en eau ? et la biodiversité ?
- > La transition peut-elle être un levier d'action ? Production d'énergies renouvelables, développement des circuits courts, valorisation des productions dans des secteurs autres que l'alimentaire ?

Références d'initiatives d'autres territoires
Des références inspirantes pour stimuler la réflexion sur la stratégie paysagère.



AMAP Bois-bûches

Dans la Drôme, deux AMAP Bois-Bûches permettent une valorisation du bois de chauffe en circuits courts, et une gestion durable des parcelles forestières.

« Sur le plan financier, chacun accepte de faire des efforts pour que le système devienne pérenne. Le propriétaire vend son bois moins cher, mais en échange sa parcelle est valorisée grâce à la gestion douce. Les amapiens en revanche le payent plus cher, mais la différence permet de rémunérer des sylviculteurs respectueux de la forêt. Quand le stère s'élève à 30 euros en coupe rase, il vaudra 50 euros chez nous. Malgré tout, il trouve facilement preneur. Ceux qui se chauffent avec un poêle sont prêts à mettre le prix s'ils ont l'assurance de recevoir au début de l'hiver un bois de qualité. Lors de la première coupe, les consommateurs se sont impliqués. »
Association Dryade

Association Dryade, AMAP Bois-bûches, Crest et Die, Drôme.

Quelques ordres de grandeur :

Le territoire du Vicdessos compte actuellement : **658** résidences principales et **1492** résidences secondaires

HYPOTHÈSES POUR 2050 :

> Les 658 résidences principales se chauffent aux énergies renouvelables locales :

20% chauffage hydro-électricité	80% chauffage bois local !
pourcentage actuel dans le PNR : 20% des résidences se chauffent à l'électricité	pourcentage actuel dans le PNR : 40% des résidences se chauffent au bois

> En 2050, toutes les résidences principales sont rénovés niveau BBC

Consommation de chauffage par résidence principale : 5000 kWh/an en moyenne	soit	Consommation globale de 2,63 GWh/an bois énergie
--	------	--

> Si toutes les résidences utilisent des chaudières à plaquettes, avec un rendement de 90% et peu d'émissions de particules, il faudrait :

3.217 MAP/an
m3 apparents de plaquettes
1.462 m3/an
de bois réel

> Si toutes les résidences utilisent des poeles à bûches, avec un rendement de 80%, il faudrait :

1.974 stères/an
pour des poêles à bûches

À titre de comparaison, la coupe de jardinage réalisée en 2008 sur la forêt du Col de Port a produit 60m³/ha : mais une partie de ces bois était destinée au sciage. Ce genre de coupe devrait être reconduit tous les huit ans.

PRODUIRE LOCALEMENT - atelier du Vicdessos

100% Chaleur locale : en 2030, toute la vallée en chauffage local et durable ?

- > Quelles ressources de bois mobilisables, accessibles et sans aggravation des risques naturels ?
- > La production de bois-énergie peut-elle permettre de soutenir les activités agricoles à l'année ?
- > Quelles opportunités d'ouvertures paysagères pour le fond de vallée ?
- > Comment mettre en place un réseau de chaleur, à quelle échelle ? Faut-il combiner avec d'autres formes de production d'énergies renouvelables ? Il n'y a pas de potentiel éolien sur la vallée, et le potentiel hydraulique est déjà pleinement exploité. Mais le bois, les effluents (méthanisation) et éventuellement la géothermie représentent un potentiel : comment ? à quelle échelle ? avec quelles contraintes ?

2.3 Démarche d'élaboration de la stratégie

Formulation des objectifs de qualité paysagère

Des orientations locales propres à chaque territoire-pilote, à une stratégie commune à l'échelle du PNR

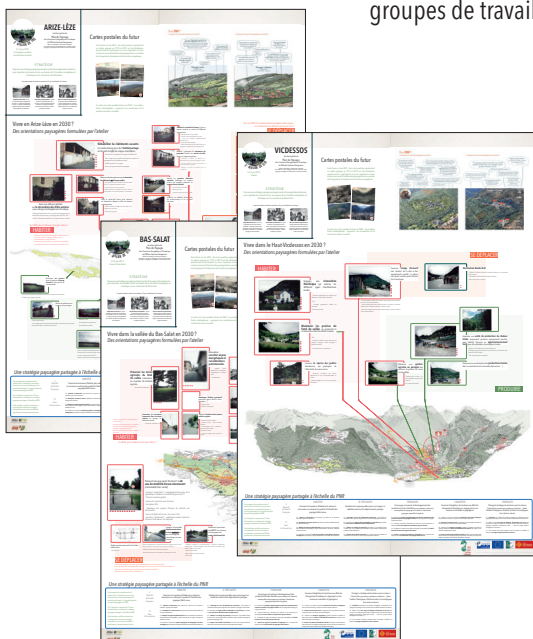
Les trois ateliers de site ont produit 52 orientations et 124 actions pour chacun des territoires pilotes. Certaines de ces orientations se faisaient écho d'un territoire à l'autre. Toutefois, des aspects importants comme l'adaptation au changement climatique ou la diffusion n'avaient été que partiellement évoqués, faute de temps.

Le travail a consisté à recouper et organiser toutes les orientations formulées, pour trouver les lignes communes qui permettent le passage du contexte spécifique du territoire-pilote à l'échelle du PNR. Les orientations ont été hiérarchisées, et complétées avec le comité technique, de façon à former 5 objectifs de qualité paysagère décomposés en axes d'intervention. Le comité de pilotage a ensuite validé la formulation de ces objectifs, qui constituent un cadre partagé à l'échelle du PNR.

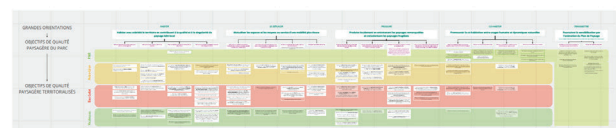
52 orientations ont été produites par les groupes de travail

→ ATELIER 2

Voir en annexe les Posters de l'atelier 2, qui retranscrivent l'ensemble des productions des groupes de travail




Recoupage des orientations des différents territoires pour en identifier les lignes communes



Constitution d'un cadre commun à l'échelle du PNR : 5 objectifs de qualité paysagère décomposés en axes d'intervention



*Photo EMF - S. Gabillard
Commune de La-Bastide-de-Sérou, 2019*



2.4

les Objectifs de Qualité Paysagère

Objectifs de qualité paysagère

Comme l'a montré le diagnostic, le PNR est un territoire très divers, avec des situations et des dynamiques paysagères variées, mais aussi au regard de la transition énergétique. Les stratégies d'interventions se doivent d'être locales, situées - en lien avec les opportunités et dynamismes locaux.

Toutefois, le partage d'une même attitude se dégage : le maintien et la construction de paysages vivants et d'une structure écologique robuste, qui guident une transition énergétique à même de permettre un développement local et durable du territoire.

C'est cette ambition qu'incarne la grille multicritère, et qui guide l'ensemble de la stratégie.

La stratégie du Plan de Paysage propose **un cadre partagé à l'échelle du PNR, composé de 5 Objectifs de Qualité Paysagère et de 19 axes d'intervention.**

Les Objectifs déclinent la ligne de conduite pour chacune des cinq fonctions fondamentales de nos modes de vie qui modèlent les paysages :

- **Habiter**,
- **Se déplacer**
- **Produire** (énergie et alimentation),
- **S'adapter** (s'adapter au changement climatique, vivre au sein des écosystèmes),
- et enfin **Partager** (récit commun que l'on porte sur les paysages)

Ces objectifs associent un enjeu de transition (reprenant les engagements du PCAET) **avec un enjeu paysager**, les deux fonctionnant alors en synergie.

Les axes d'intervention permettent de **préciser chaque objectif à différentes échelles.**

Cette stratégie est valable pour l'ensemble des territoires du PNR, comme une ligne de conduite commune. Ce cadre partagé est alors décliné et précisé suivant les territoires-pilotes, et par extension suivant les différentes entités paysagères.

Objectifs de qualité paysagère

HABITER

Favoriser les manières d'habiter plus sobres et économiques en ressources en renforçant la qualité et l'identité des paysages bâtis locaux.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Sobriété énergétique : Le résidentiel est le premier poste de consommation énergétique du territoire, qui s'est fixé un objectif de réduction de ces consommations de 60% d'ici 2030

Habiter plus sobrement, c'est aussi développer un urbanisme compact et recentré, pour créer des proximités et limiter l'usage de la voiture individuelle.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Préserver les sols fertiles, perméables et stockeurs de carbone ! Pour cela, maîtriser l'urbanisation, favoriser la réhabilitation et privilégier les formes d'habitat compact

PAYSAGES VIVANTS

Le paysage est un bien commun, mais composé de propriétés privées. Habiter dans un territoire, c'est prendre part à la construction de ce paysage commun

Les Pyrénées Ariégeoises évoquent d'abord des paysages naturels, montagnards ou pastoraux. Mais il ne faut pas négliger l'habitat : son implantation, sa relation aux espaces cultivés et ses matériaux contribuent à construire le caractère de ces paysages : des paysages souvent remarquables, mais parfois banalisés !

Un enjeu fort est alors de valoriser les centres anciens fragilisés et leur patrimoine bâti, en offrant une qualité de vie contemporaine et en s'adaptant aux risques naturels. Mais aussi de cibler la requalification des lieux stratégiques qui se sont banalisés !

ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ?

En valorisant les filières locales et durables de construction et rénovation.

Mais aussi en améliorant la qualité du cadre de vie, et donc l'attractivité du territoire pour les habitants, les visiteurs et les acteurs économiques !

AXES D'INTERVENTIONS

H1



Maîtriser l'urbanisation pour préserver les espaces et les ressources naturelles, agricoles et forestières (NAF)

H2



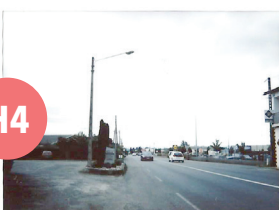
Reconquérir les centres anciens et préserver la structure traditionnelle des bourgs et des hameaux

H3



Adopter une approche globale du bâti dans la rénovation et la construction alliant performance énergétique, qualité architecturale et emploi de matériaux durables et locaux

H4

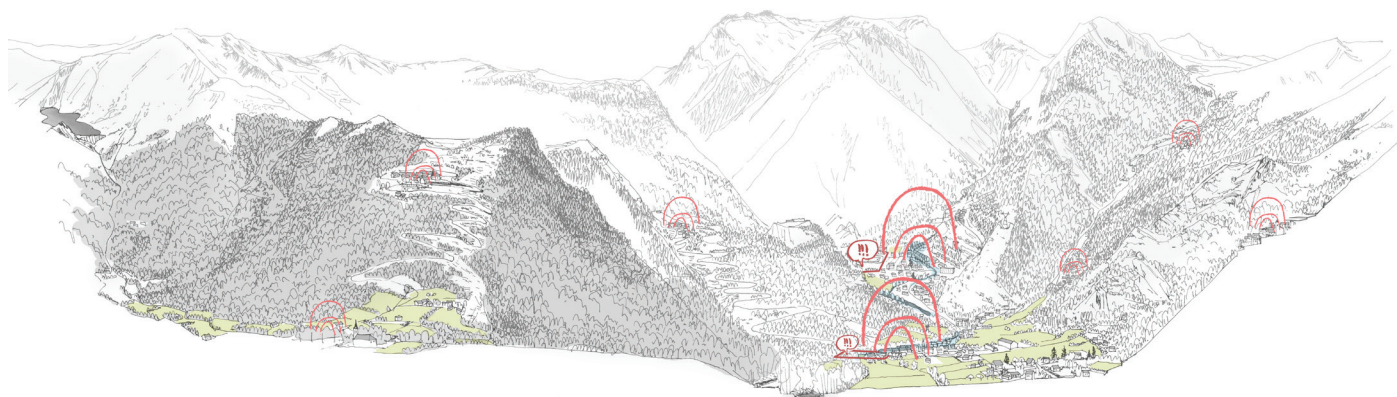
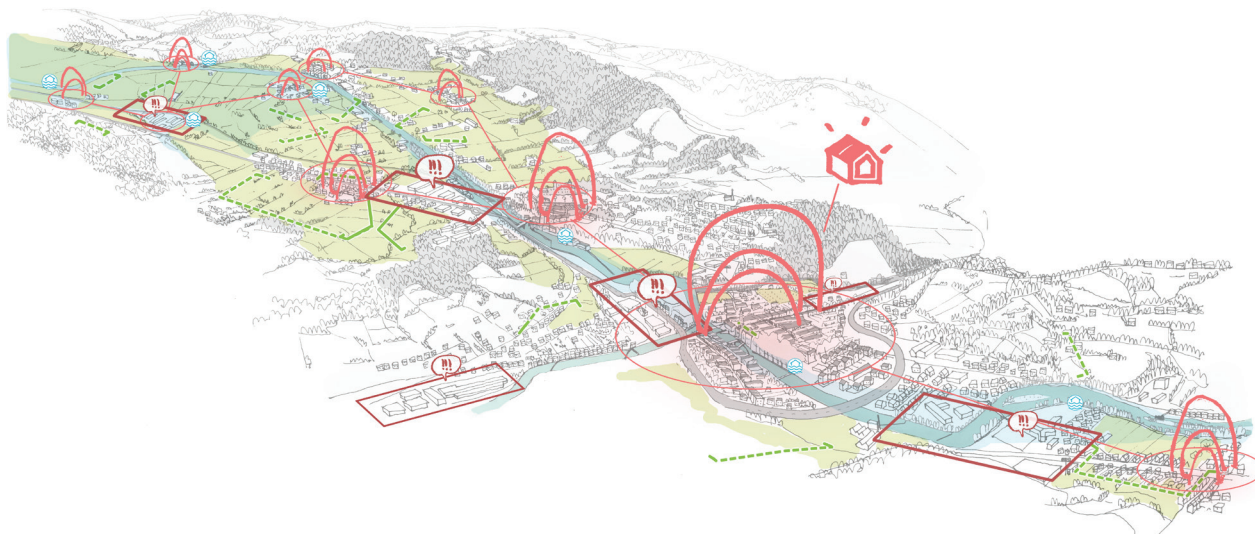
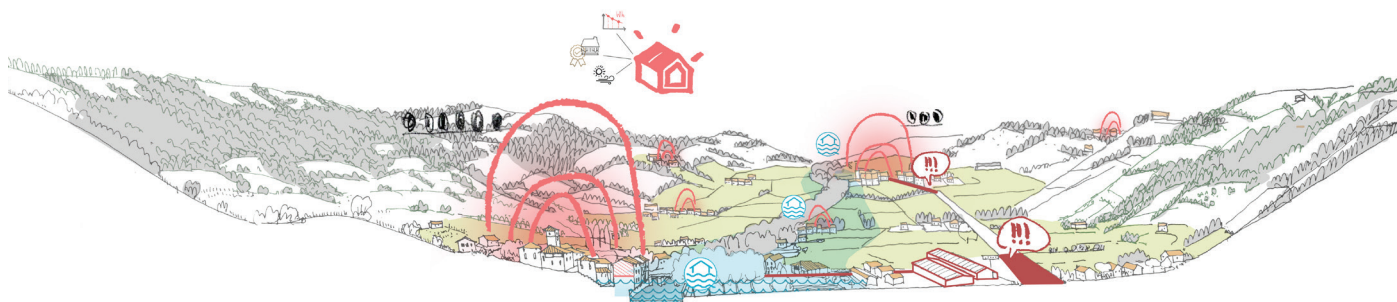


Renforcer en priorité les **qualités paysagères et énergétiques des lieux stratégiques** pour améliorer l'image du territoire et le cadre de vie de ses habitants

Objectifs de qualité paysagère

HABITER

Favoriser les manières d'habiter plus sobres et économes en ressources en renforçant la qualité et l'identité des paysages bâtis locaux.



En Arize-Lèze

Des bourgs et villages des vallées recentrés et redynamisés, et un maillage secondaire d'habitat dispersé en noyaux compacts (hameaux, corps de ferme...) :

> Préserver les terres agricoles du fond de vallée et encadrer l'extension de l'urbanisation, dans la vallée mais aussi sur les coteaux et autour des hameaux.

> Revitaliser les centres anciens des bourgs et villages de la vallée pour y accueillir de nouveaux habitants : en les adaptant aux risques d'inondations, en renforçant les lieux sociaux (services,

commerces, jardins...).

> Des lieux stratégiques à réhabiliter : les traversées des villages par les infrastructures routières (départementales et communales). C'est là que se concentrent les bâtiments d'activités récents, et parfois des friches plus anciennes. La cohabitation/ conciliation est souvent difficile entre l'axe de circulation important que représente la route, et des centres anciens denses (perte d'attractivité des habitations, implantations de services mais manque d'espaces publics associés...).

Dans le Bas-Salat

Une agglomération à deux « têtes » St-Girons et Lorp-St-Lizier, et un réseau multi-centrique de villages dans la plaine du Salat :

> Maintenir les coupures entre les villages et préserver les terres agricoles en maîtrisant l'urbanisation du fond de vallée.

> Maintenir le fonctionnement polycentrique d'un réseau de bourgs et villages répartis le long de la vallée : éviter l'uniformisation des constructions nouvelles et revitaliser et

réhabiliter les bâtiments des centres-anciens pour y accueillir de nouveaux habitants.

> la départementale comme séquence d'entrée des Pyrénées Ariégeoises : réhabiliter les lieux stratégiques des zones d'activités et d'équipements qui s'égrènent le long de la départementale, et constituent des entrées de ville.

Dans le Vicdessos

Un fond de vallée permettant une vie à l'année, et valorisant le double patrimoine industriel et de haute montagne du territoire.

> Préserver les terres agricoles des fonds de vallée car elles sont vitales au maintien d'une agriculture de montagne à l'année.

> Préserver le caractère des villages de versant, et revitaliser les bourgs du fond de vallée pour y maintenir services et commerces.

> Valoriser leur patrimoine bâti, associant centres anciens et quartiers industriels. La rénovation énergétique des bâtiments

doit s'adapter à ces différents caractères très marqués.

Le complexe autour de l'ancienne usine Péchiney et l'auberge du Montcalm est un lieu stratégique qui constitue une porte d'entrée vers la montagne : poursuivre sa qualification en Station de Pleine Nature, sobre et durable, et améliorer son lien avec le centre ancien. Enjeu fort de qualité et d'exemplarité des installations touristiques : valoriser la vallée, ne pas banaliser.

Objectifs de qualité paysagère

SE DÉPLACER

Revitaliser les espaces publics pour encourager les mobilités actives et les déplacements partagés

PAYSAGES VIVANTS

Les espaces publics ont très souvent été banalisés par le tout-voiture. Les requalifier permet de mettre en valeur les différents paysages qu'ils traversent, et de se doter de l'infrastructure nécessaire aux mobilités douces : efficace, agréable, et utilisable par tous.

ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Requalifier les espaces publics c'est aussi l'occasion de repenser leur rôle dans la trame verte et bleue, de désimperméabiliser et de ramener de la végétation au coeur des espaces bâtis

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Sobriété énergétique : la mobilité est le deuxième poste de consommation énergétique du territoire, qui s'est fixé un objectif de réduction de 30% de ces consommations de carburant fossile d'ici 2030.

C'est aussi un levier important pour réduire l'empreinte carbone du territoire, qui reste très dépendant du pétrole des voitures individuelles actuelles.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Une culture du partage : partage de l'espace avec tous les usagers, transports partagés... et les mobilités actives comme moyen de découverte et de partage des paysages. Et pouvoir se déplacer agréablement, efficacement et sobrement, ça c'est de la qualité de vie !

AXES D'INTERVENTIONS

D.1



Aménager **les axes de déplacement structurants** pour favoriser la cohabitation des usages et usagers et mieux valoriser les paysages environnants

D.2



Aménager **des espaces publics confortables et accueillants** pour faciliter les liaisons entre les différents modes de déplacement

D.3



Élaborer **un maillage de proximité** pour favoriser les mobilités actives (marche, vélo) et les pratiques de mutualisation à petite échelle (covoiturage de proximité, autopartage local)

D.4

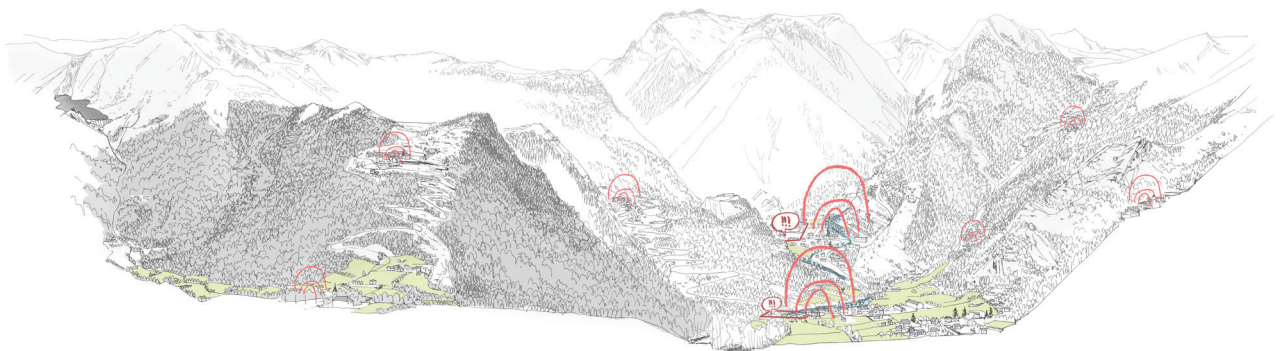
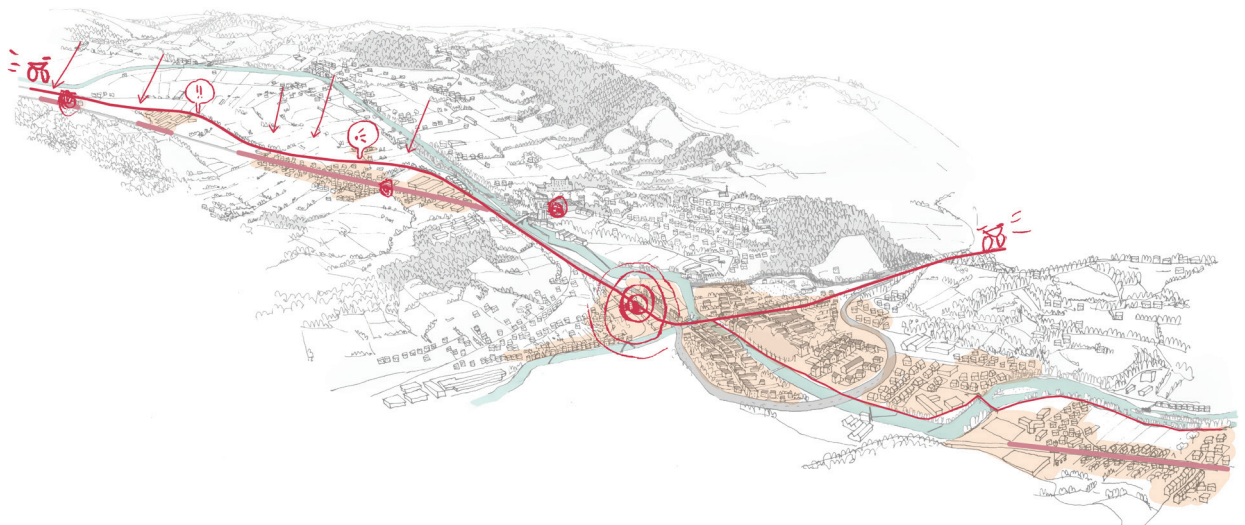
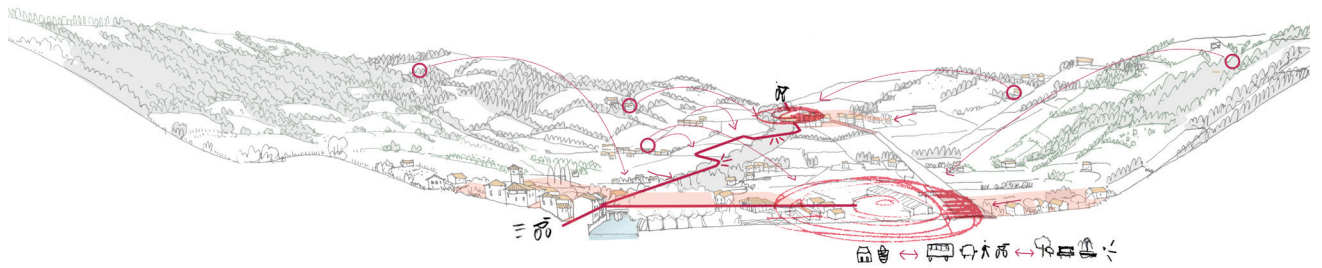


Proposer **des mobilités alternatives à la voiture solo** qui permettent de redécouvrir et de valoriser les ressources paysagères du territoire.

Objectifs de qualité paysagère

SE DÉPLACER

Revitaliser les espaces publics pour encourager les mobilités actives et les déplacements partagés



En Arize-Lèze

L'habitat dispersé caractéristique du territoire reste dépendant de la voiture individuelle, surtout lorsqu'il est implanté sur les coteaux. Les efforts sont donc à porter essentiellement sur le fond de vallée pour relier les différents bourgs et villages, avec deux axes structurants : la départementale, avec transport en commun, co-voiturage, auto-stop, et une voie douce le long de l'Arize et de la Lèze.

C'est l'opportunité de repenser la qualité et la complémentarité des espaces publics à l'échelle de chaque noyau habité :

- Les traversées de la départementale comme rue partagée, active

et accueillant pour tous, façade du bourg

- Voie douce (itinéraire cyclable), comme moteur d'une requalification des franges des villages et d'une valorisation de l'Arize et de la Lèze

- Pôles multimodaux comme des espaces publics qualitatifs et conviviaux, reliés aux services (bourgs-centres)

- Des rues plus aimables et des sentiers communaux redécouverts pour faciliter les déplacements à pied et à vélo au sein des centres, entre les équipements et les différents quartiers et hameaux.

Dans le Bas-Salat

Le Bas-Salat est déjà doté d'un plan global de déplacements (PGD), élaboré à l'échelle du Couserans. La Communauté de Communes Couserans-Pyrénées conduit actuellement deux études sur la mobilité à l'échelle de l'agglomération saint-gironnais (d'Eycheil à Lorp-Sentaraille), découlant du plan d'action du PGD : un Schéma des Modes Actifs et un Projet de navette urbaine.

L'ensemble St-Girons / St-Lizier / Lorp est l'agglomération la plus importante du PNR et constitue un véritable potentiel de réduction des mobilités : développement d'une navette urbaine, nécessaire connexion de la voie verte. Il s'agit également de faciliter les déplacements à pied et à vélo entre les centres, les équipements, les zones d'activités industrielles et commerciales et les différents quartiers en constituant un maillage d'itinéraires de proximité (au sein de l'agglomération mais aussi des autres bourgs de la vallée).

Les infrastructures de mobilités alternatives doivent devenir des espaces publics structurants, conviviaux et emblématiques pour l'image du territoire :

> Renforcer la voie verte - son efficacité, mais aussi sa qualité et son lien avec les paysages environnants : lieux de pause, jardins partagés, façades des zones d'activités et des équipements, liens avec les centres anciens des différents villages... La voie verte est un élément structurant du paysage vécu de la basse-vallée.

> Pôle multimodal de Saint-Girons est un lieu stratégique pour la mobilité, mais aussi pour la requalification de l'entrée de ville : mise en valeur de l'ancienne gare et des grands platanes de la départementale, lien avec les équipements récents et le centre ancien... Envisager pôles secondaires à Prat (départementale déclassée, nouvelle halle et commerces...) et à Lorp-St-Lizier (en lien avec la requalification de la zone d'activité).

Dans le Vicdessos

Le Vicdessos est un territoire montagnard très isolé dans lequel la voiture individuelle reste indispensable. On peut faire l'hypothèse que les évolutions technologiques à venir permettront de développer des véhicules performants et alimentés par des énergies décarbonées (électrique, biogaz, biocarburant...), alternatives au pétrole, faisant baisser ainsi les émissions de carbone liés aux déplacements en voiture.

Toutefois, les mobilités actives (marche, vélo) doivent être encouragées au sein des bourgs du fond de vallée d'Auzat et de Vicdessos, pour permettre de relier de façon agréable les services, commerces et les différents quartiers (maillage de proximité).

Les mobilités alternatives représentent aussi un potentiel important pour l'activité touristique, puisqu'elles permettent d'apprécier différemment les paysages parcourus. Les possibilités sont multiples : navette touristique vers le Soulcem, vélos électriques pour se déplacer dans la vallée, sentiers entre les villages de versant, mais aussi lien à renforcer avec la gare de Tarascon.

L'aménagement d'une voie douce le long du Vicdessos, en profitant de sa faible pente continue (2%), permettrait de relier Auzat à Tarascon en moins d'une heure de vélo, et serait un levier de valorisation des paysages du fond de vallée.

Objectifs de qualité paysagère

PRODUIRE

Produire localement et durablement pour entretenir la diversité remarquable des paysages et conforter leurs identités

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Maintenir et créer des activités et des retombées locales, non-délocalisables

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Privilégier les circuits courts pour limiter l'empreinte carbone et énergétique

Produire des énergies renouvelables, au plus près des consommations et de façon complémentaires à l'hydroélectrique (qui est déjà exportateur)

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des productions respectueuses des ressources :

- > des productions agricoles, plus sobres et autonomes,
- > des productions d'énergie qui limitent leurs émissions carbone et ne mettent pas en péril le fonctionnement des milieux

PAYSAGES VIVANTS

Des activités agro-sylvicoles qui maintiennent les différents paysages cultivés, pastoraux et forestiers, emblématiques du territoire et dont la proximité aux espaces habités fait toute la qualité du cadre de vie

Des projets énergétiques comme leviers pour requalifier des sites banalisés, et non pour les dégrader encore

AXES D'INTERVENTIONS

P1



Promouvoir les pratiques agricoles et forestières respectueuses des ressources naturelles et paysagères locales telles que l'agriculture biologique, la sylviculture douce...

P2



Favoriser l'autonomie alimentaire des territoires et des particuliers en renforçant le lien entre habitants et productions agricoles locales

P3



Développer les projets de production d'énergies renouvelables à l'échelle des besoins locaux et de gouvernance locale

P4

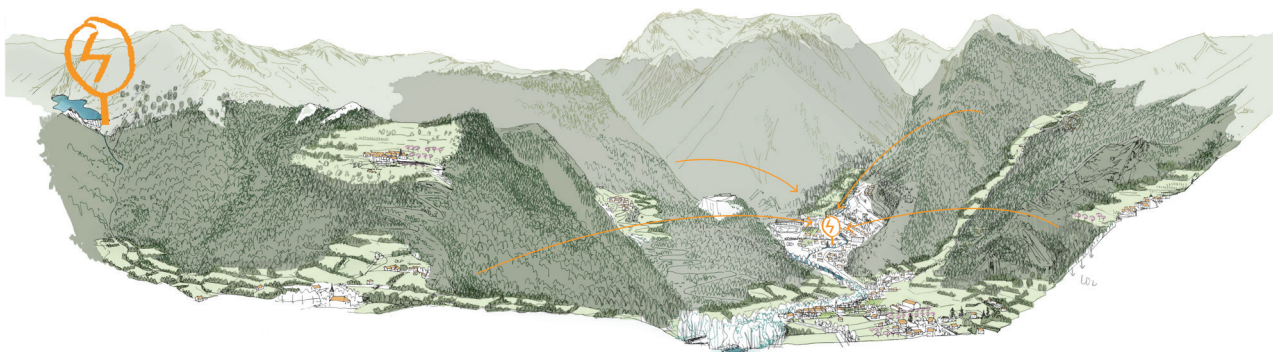
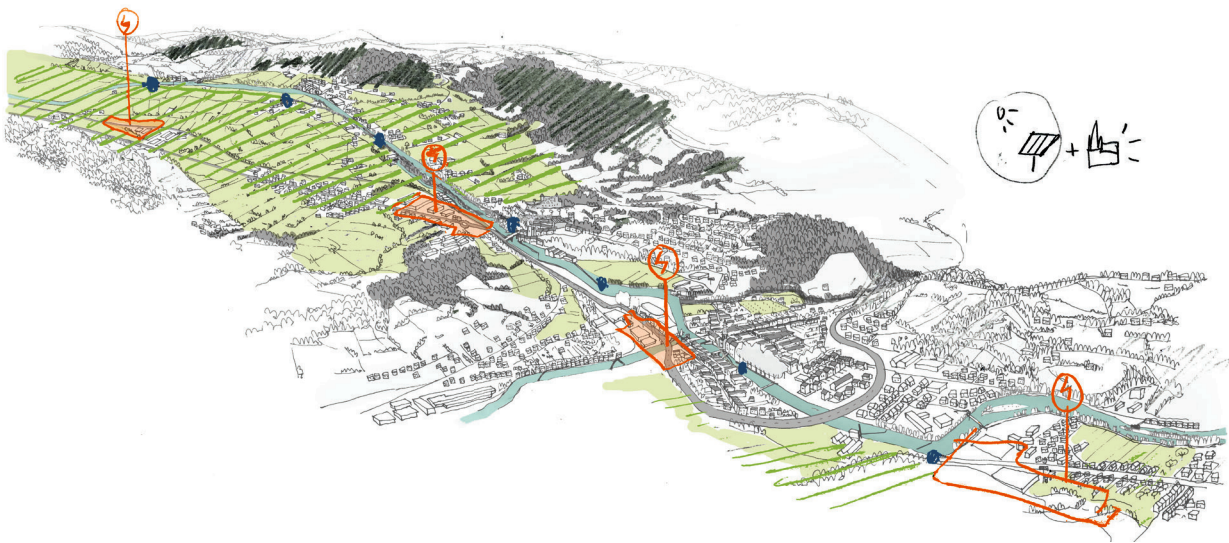
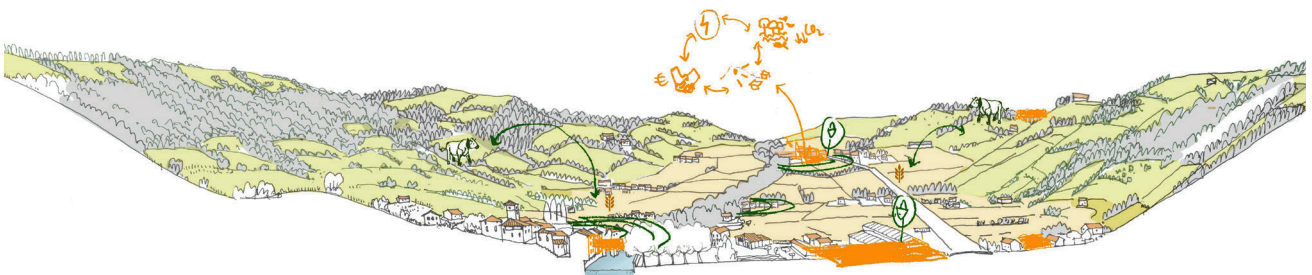


Concilier les projets de production énergétique avec le maintien des usages locaux et la préservation des paysages et des milieux

Objectifs de qualité paysagère

PRODUIRE

Produire localement et durablement pour entretenir la diversité remarquable des paysages et conforter leurs identités



En Arize-Lèze

Soutenir une évolution agricole qui privilégie les circuits courts et la création d'emploi locaux, en renforçant pratiques agroécologiques (voir aussi objectif S'adapter) et sobres en ressources (eau, énergie, intrants). Vers un paysage agricole plus maillé et plus divers dans la plaine, des cultures autour des villages, et maintien d'un élevage extensif sur les coteaux (avec ses structures bocagères et prairies permanentes).

Renforcer le lien entre les villages et l'espace agricole : label des villages comestibles, troupeaux communaux pour l'entretien des espaces verts, gestion concertée avec les agriculteurs des linéaires communaux, jardins partagés et vergers...

Privilégier des productions énergétiques de petites échelles,

intégrées au tissu économique local, dans le respect des milieux et des paysages ...

Privilégier des productions énergétiques qui participent au maintien durable des paysages agricoles et forestiers :

- > bois énergie comme sous-produit du bois d'oeuvre
- > micro méthanisation - soutien à l'élevage, développement d'activités connexes

Cibler l'implantation des dispositifs de production « ajoutés » et les intégrer au fonctionnement des écosystèmes et à la qualité des différents paysages :

- > photovoltaïque collectif - sur équipements, zae, ...
- > équipement des systèmes hydriques si compatible avec maintien des écosystèmes
- > éolien individuel - conditions d'intégration à évaluer.

Dans le Bas-Salat

La plaine du Salat est un secteur à fort enjeu agricole : encourager son évolution vers un paysage agricole plus maillé et plus divers, en renforçant les pratiques agro-écologiques (voir aussi objectif S'adapter) et sobres en ressources (eau, énergie, intrants). Maintenir ou retrouver une complémentarité entre cultures de vallée et élevage extensif sur les coteaux, et renforcer le capital forestier par une gestion durable.

La production hydroélectrique déjà très importante le long du Salat est à maintenir, mais à adapter aux éventuels effets du changement climatique et à la préservation des milieux. Envisager compatibilité avec des usages de loisirs des berges.

Concentrer la production énergétique sur les pôles de

consommation, et en faire un levier de requalification des zones d'activités et secteurs d'équipements. Développer des solutions collectives, de petite à moyenne échelle : micro-méthanisation, filières bois, photovoltaïques collectifs.

Le Bas-Salat est un territoire fortement urbanisé : tirer parti des nombreuses surfaces artificialisées pour y développer du photovoltaïque, et de la densité d'habitation et des nombreux équipements pour implanter des réseaux de chaleur (levier pour poursuivre la mobilisation de la ressource forestière).

L'ambition d'intégration doit être très élevée : dans un contexte de co-visibilité avec des sites patrimoniaux majeurs, il s'agit de valoriser l'image d'entrée dans le PNR, territoire qui associe paysages et cadre de vie préservés et engagement fort dans la transition énergétique.

Dans le Vicdessos

Soutenir et valoriser la production agricole de la vallée (diversifier et construire des réseaux locaux de valorisation des produits) pour maintenir une activité agricole à l'année. Conforter les différents étages du paysage agricole :

- prairies de fauche des fonds de vallée,
- terrasses, prairies pâturées et parcours, landes et sous-bois des zones intermédiaires - ouvertures autour des villages
- estives

La production d'énergie renouvelable est déjà assurée par les centrales hydroélectriques (communales et lacs de barrage pour l'exportation) : il s'agit d'évaluer les impacts du changement climatique, éventuellement adapter la production pour suivre les

régimes d'étiage.

Développer une production complémentaire pour répondre aux besoins autres qu'électrique, notamment chaleur. Privilégier les productions énergétiques qui participent au maintien durable des paysages agricoles et forestiers, et qui permettent de créer des emplois locaux. Construire un réseau local d'approvisionnement en bois-énergie dans le cadre d'une gestion durable de la forêt, tournée vers son vieillissement, sa diversification, la production de bois d'oeuvre. Envisager le développement de micro-méthanisation à la ferme, pour mieux gérer les effluents d'élevage et soutenir l'élevage à l'année dans la vallée.

Objectifs de qualité paysagère

S'ADAPTER

Favoriser l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique en s'appuyant sur ses ressources naturelles et paysagères

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les effets du changement climatique sont déjà perceptibles sur les Pyrénées, et vont toucher particulièrement les secteurs forestiers, agricoles, naturels, l'altitude... Qui sont des atouts et forces économiques du territoire : il est nécessaire et urgent de s'y adapter pour maintenir les activités locales et l'attractivité

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une stratégie qui privilégie les solutions basées sur la nature (Nature Based Solutions) : ce qui va permettre de renforcer le patrimoine naturel du territoire...

PAYSAGES VIVANTS

...et de conforter des paysages qui ont des atouts pour être résilients, mais qui ont parfois été fragilisés par des dynamiques contraires : bocages, prairies humides et zones inondables, ouvertures villageoises, ...

ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Si l'on s'adapte aux effets du changement climatique, il faut aussi s'efforcer de les réduire au maximum ! Cela se fera par la transition énergétique du territoire, la réduction de ses consommations énergétiques et de son empreinte carbone.

Et en privilégiant des énergies renouvelables décarbonées, qui ne fragilisent pas ces mêmes ressources naturelles !

AXES D'INTERVENTIONS

A1



Préserver et si besoin restaurer **les continuités des trames écologiques**, y compris au sein des espaces urbanisés

A2



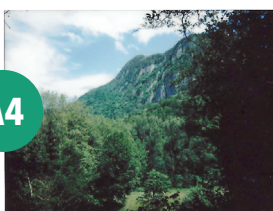
Préserver la **ressource en eau** en s'appuyant sur les écosystèmes (milieux et continuités) qui lui sont liés par une gestion adaptée

A3



Renforcer les **structures paysagères** (agricoles, forestières, naturelles et bâties) permettant de réduire la vulnérabilité du territoire aux risques et au changement climatique

A4

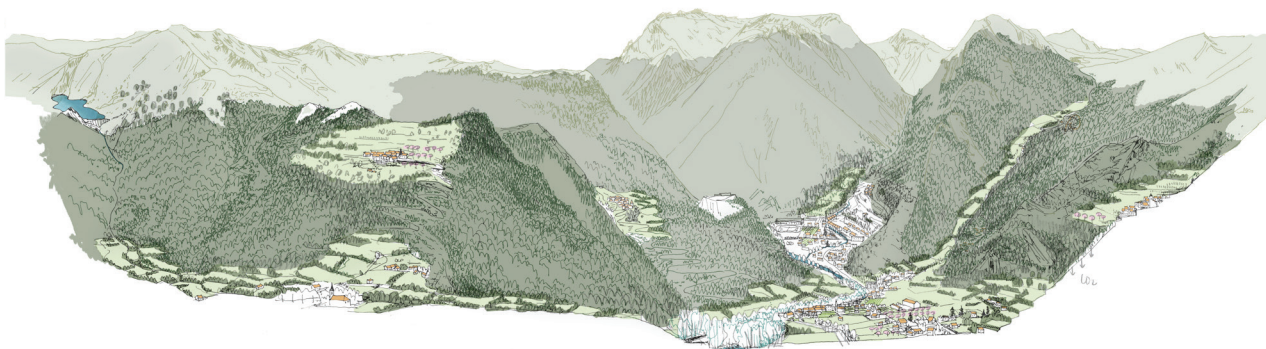


Maintenir et promouvoir **la biodiversité locale** comme facteur essentiel de la résilience des écosystèmes au changement climatique

Objectifs de qualité paysagère

S'ADAPTER

Favoriser l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique en s'appuyant sur ses ressources naturelles et paysagères



En Arize-Lèze

Conforter un paysage sylvo-agricole en mosaïque :

- > Préserver et restaurer les prairies permanentes, en particulier sur les versants
- > Préserver le quadruple capital des sols : fertilité - rétention de l'eau - limitation de l'érosion - stockage carbone
- > Conforter trames boisées et bocagères

- > Maintenir trame des pelouses calcicoles sur les versants secs
- > Préserver les prairies humides et les zones d'expansion des crues
- > Favoriser des cultures de vallée plus adaptées et moins dépendantes de l'irrigation
- > Renforcer la diversité des boisements et suivre leur évolution

Dans le Bas-Salat

Renforcer la diversité écologique de la vallée cultivée et urbanisée

- > Préserver les prairies humides et les zones d'expansion des crues
- > Favoriser des cultures de vallée plus adaptées et moins dépendantes de l'irrigation
- > Préserver le quadruple capital des sols : fertilité - rétention de l'eau - limitation de l'érosion - stockage carbone

- > Tisser des corridors écologiques à travers la vallée
- > Renforcer la présence du végétal dans les secteurs habités
- > Renforcer la diversité des boisements et suivre leur évolution

Dans le Vicdessos

Consolider un équilibre entre forêts et milieux ouverts, protéger le patrimoine naturel et son attractivité pour un tourisme durable à l'année

- > Préserver les milieux naturels d'altitude et le réseau hydrique.
- > Retrouver une trame d'espaces ouverts du fond de vallée.
- > Conforter les ouvertures paysagères autour des villages dans leur rôle de diversification des milieux et de prévention du risque incendie.

- > Accompagner l'évolution des estives : équilibrer la pression pastorale et les dynamiques d'enfrichement.
- > Conforter une forêt vigoureuse, diverse et en bonne santé, riches en habitats, capable de stocker le carbone, infiltrer l'eau, limiter l'érosion et les risques naturels.

Objectifs de qualité paysagère

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
PAYSAGES VIVANTS
DÉVELOPPEMENT LOCAL

PARTAGER

Partager la stratégie du territoire avec les acteurs locaux (élus, partenaires, opérateurs, habitants...) pour faciliter l'émergence d'actions locales et accompagner leur mise en œuvre.

→ Considérer les 4 aspects en même temps !

PAYSAGES VIVANTS

Tout le monde est acteur des paysages, et leurs habitants les premiers. Partager du sens, des valeurs, des ambitions... c'est aussi ça des paysages vivants

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Mobilisation des acteurs et implication des citoyens dans la réalisation et la gouvernance des actions. Un ancrage local, pour des retombées locales et durables

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour atteindre les objectifs du Territoire à Énergie Positive, il faut agir dès maintenant. Proposer des dispositifs et des outils pour permettre la réalisation qualitative des actions, en s'adaptant à chaque territoire et à ses paysages

AXES D'INTERVENTIONS



Pa1

Sensibiliser aux effets de la transition énergétique et climatique sur les paysages pour partager avec les acteurs locaux les valeurs attachées au territoire

Pa2

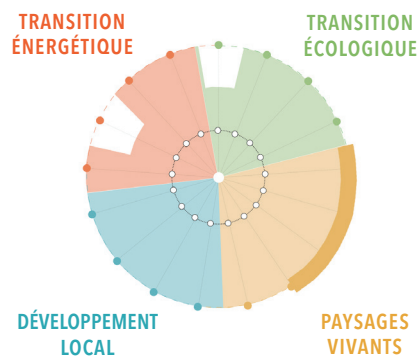
Mettre en place des outils de dialogue, d'évaluation et de suivi pour une prise en compte des spécificités de chaque territoire (diversité des milieux, paysages, patrimoines, dynamiques locales, ...) dans les projets (urbains, énergétiques, touristiques...)

Pa3

Faire connaître les bonnes pratiques issues du territoire et d'ailleurs, et **favoriser les partages d'expériences** entre territoires

CAHIER DÉTACHABLE

Grille multicritère



Une grille multicritère pour quatre défis interdépendants

Les enjeux soulevés par le diagnostic croisent 4 thématiques entremêlées, comme 4 défis pour le territoire :

- **Transition énergétique** : vers un territoire à énergie positive ?
- **Transition écologique et climatique** : comment conforter une structure écologique robuste, pour permettre au territoire de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets ?
- **Paysages vivants** : comment préserver les paysages et patrimoines remarquables tout en les adaptant aux nouveaux modes de vie ?
- **Développement local** : comment favoriser un développement local, durable et équitable du territoire ?

Ces défis sont interdépendants et indissociables : impossible de ne traiter qu'un seul aspect sans questionner les autres. Cependant, ils mettent parfois en jeu des aspects contradictoires (par exemple, le développement de la biomasse forestière, qui peut permettre l'équilibre énergétique mais qui a une mauvaise empreinte carbone) : il faut alors trouver un équilibre, un arbitrage.

La « grille multicritère » est un outil synthétique qui permet d'avoir une vue globale de ces 4 défis, et qui conduit à adopter **une approche systémique**. La grille s'organise en 4 cadrans, correspondant à ces défis : à l'intérieur de chaque cadran, plusieurs critères sont ciblés, issus du diagnostic. C'est un outil de dialogue, d'aide à la décision ou d'évaluation, qui va guider l'élaboration de la stratégie paysagère et la formulation des Objectifs de qualité paysagère.

Cette grille incarne l'approche portée par le Plan de Paysage, où **le paysage, les patrimoines et les écosystèmes sont moteurs de la transition énergétique et du développement durable du territoire**.

Au-delà du Plan de paysage, cet outil serait intéressant comme instrument de concertation au sein des commissions et instances locales qui soutiennent les projets des territoires - que ce soit dans le domaine de l'énergie, de l'aménagement, de la planification, du développement d'activités économiques...

Un outil de dialogue et d'évaluation

Prendre en compte le paysage dans chaque projet, au même titre que les impacts environnementaux, les gains énergétiques et les retombées économiques sur le territoire.

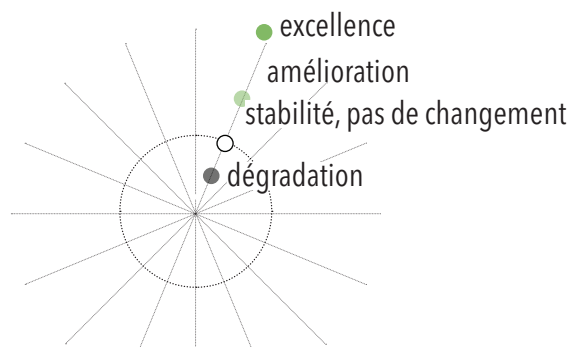
La grille multicritère est **un outil** qui permet d'établir en amont des projets un dialogue avec les acteurs concernés.

Elle se pense comme **une table ronde**, qui facilite une appréhension globale des coûts et des bénéfices d'un projet pour le territoire au regard des quatre grandes thématiques d'enjeux de la transition.

Elle peut être utilisée comme :

- Un outil partagé, pour améliorer la compréhension et l'acceptabilité des projets
- Un instrument de concertation pour travailler à améliorer chaque projet sur l'ensemble des coûts-bénéfices qu'il peut avoir sur le territoire
- Un outil d'aide à la priorisation et l'arbitrage entre différents projets pour favoriser les projets « donnant-donnant »

Chaque critère est « noté » suivant le principe suivant :



Remarque :

Les critères proposés ne cherchent pas à évaluer les projets de manière « scientifique », mais plutôt à permettre un travail en concertation pour les améliorer avec l'ensemble des acteurs impliqués.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Vers un territoire à énergie positive : réduire les besoins d'énergie, par la **sobriété et l'efficacité énergétiques**, et les couvrir par les **énergies renouvelables locales**.

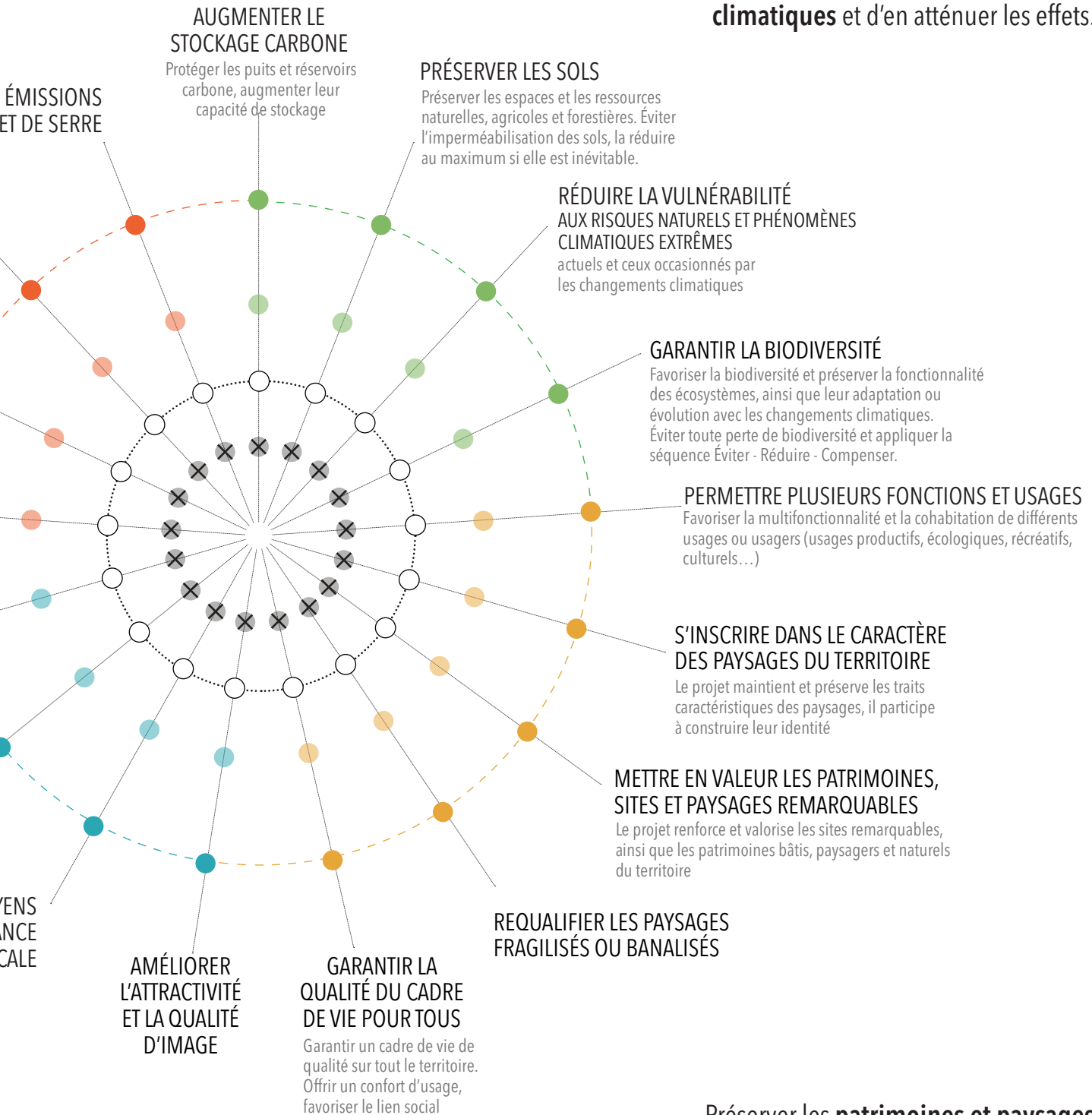


Favoriser un **développement local et durable** du territoire.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une structure écologique robuste pour garantir sa **résilience**, et permettre au territoire de s'adapter **aux changements climatiques** et d'en atténuer les effets.



Préserver les **patrimoines et paysages** qui fondent l'**identité** du territoire tout en les adaptant aux nouveaux **modes de vie**.

PAYSAGES VIVANTS

Critères et indicateurs : le cadran «Paysages Vivants»

La grille multicritère n'est pas un outil d'évaluation « scientifique », mais plutôt un « guide » pour dialoguer autour d'une stratégie et/ou d'un projet, afin d'en apprécier ce qu'elle peut ou non apporter au territoire. Les critères qui déclinent les 4 thématiques d'enjeux (Transition énergétique, Structure écologique, Paysages vivants, Développement local) ne reposent pas sur des indicateurs « indiscutables », qui seraient des objectifs quantifiables de la stratégie et/ou projet à mettre en oeuvre. Selon la personne qui remplit la grille, ses compétences, sa connaissance de tel ou tel domaine, le résultat peut varier. L'important est que la grille permette de débattre entre les différents acteurs de tous ces critères pour travailler à améliorer en concertation chaque stratégie et/ou projet sur l'ensemble des coûts/bénéfices qu'il pourra avoir pour le territoire. La grille multicritère peut aussi être un outil d'aide à la priorisation et à l'arbitrage entre différents projets pour favoriser les projets les plus « positifs » pour le territoire.

Il convient tout de même de préciser certains termes :

Le critère exprime les caractéristiques attendues d'un produit, d'un service ou d'un process. Il correspond à la cible (objectif) que l'on souhaite atteindre, et ce par rapport à quoi on va émettre un jugement de valeur.

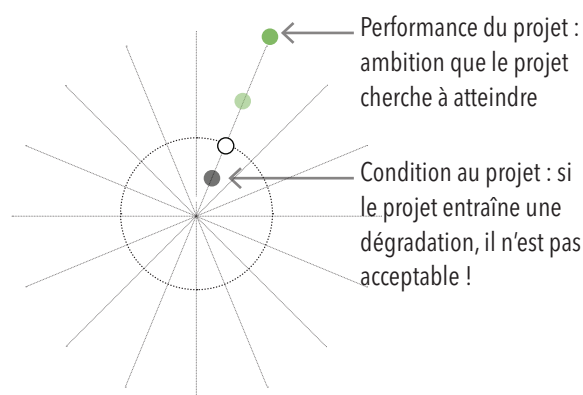
L'indicateur permet lui de porter cette appréciation, ce jugement de valeur. Il s'appuie sur les informations que l'on peut collecter, formaliser, objectiver. Il permet de vérifier l'existence et le degré de présence du critère.

Par exemple, le critère « capacité d'un aménagement à accroître la biodiversité sur les bâtiments et dans les espaces publics » pourra être apprécié via les indicateurs suivants : nombres d'arbres plantés, m2 d'espaces plantés... Par exemple, le critère « sobriété énergétique » peut être apprécié via l'indicateur « évolution de la consommation mensuelle ».

La grille propose ainsi 15 critères répartis dans 4 cadrans : si ces critères pourront être précisés dans leur formulation en fonction de chaque projet, ils balayent l'ensemble des aspects généraux à prendre compte pour définir une stratégie durable et cohérente. La grille peut être utilisée

dans une appréciation intuitive des critères (amélioration ? dégradation ?) mais elle peut aussi servir à la définition d'indicateurs plus précis pour évaluer des projets ou stratégies. Nous détaillons plus particulièrement les critères du cadran « paysages vivants », ainsi que les indicateurs.

D'autre part, il faut se poser la question de ce qui est **une performance du projet** (que l'on cherche à atteindre au mieux) et ce qui est **une condition au projet** (ou une contrainte, si l'on veut, mais qui est en fait, un niveau minimal d'exigence à instituer ou une priorisation dans les critères pour valider ou non l'intérêt d'un projet pour le territoire).



Critère - Favoriser la multifonctionnalité des espaces : coexistence de plusieurs fonctionnalités au sein du projet (pas uniquement produire de l'énergie au détriment d'une ou d'autres activités, en excluant d'autres usages des sols existants ou potentiels).

> *Ambition : Ménager la cohabitation de différents usages et fonctions (productifs, résidentiels, culturels, sportifs, écologiques,...) / maintenir et accroître la vitalité, l'intensité des territoires habités*

Indicateurs : accroissement des usages et fonctionnalités présents sur le site / maintien des activités, usages et fonctionnalités pré-existants au projet

Critère - Maintenir les traits caractéristiques des paysages (grand paysage) : comment le projet prend en compte les caractéristiques paysagères du territoire dans lequel il s'inscrit ... c'est-à-dire les éléments majeurs (structures) propres au territoire (occupation du sol, relief et topographie, végétation (palette et formes diverses), roches, cours d'eau, etc.) qui en composent la « physionomie ». Comment le projet s'adapte-t-il à l'environnement qui l'accueille et non l'inverse ?

> *Ambition : Préserver les motifs et éléments structurants constitutifs de l'identité de chaque entité paysagère (identité locale)*

Indicateurs :

étape n°1 > définir les indicateurs du grand paysage : implantation du village (crête, versant, fond de vallée ou pied de versant) / topographie (profil de la vallée, bassin, bassin intramontagnard, massif, plateau) / la roche (affleurement, falaise, blocs...) / Cours d'eau (rivière, lacs, étangs, zones humides, canaux...) / Vues (lien à l'horizon > perspectives, panoramas...) / prévalence des espaces naturels et des motifs agro-pastoraux (trame bocagère, herbages, haies vives, arbres isolés...)

Etape n°2 : comment le projet « dialogue » avec ces éléments majeurs ? empêche-t-il de les percevoir ? Peut-il les préserver ? les entretenir ? les rendre plus présents ? ou les remettre en cause ?

Critère - Mettre en valeur les patrimoines locaux : la valorisation des éléments patrimoniaux, qu'il s'agisse d'ensembles bâtis de caractère, d'espaces publics, de sites ou de paysages remarquables reconnus et bénéficiant déjà de protection ou d'une reconnaissance locale ou encore d'éléments plus modestes (fortification, château, enceinte, spécificités et détails architecturaux (enfilade de façade), bâti vernaculaire, ouvrages liés aux pratiques traditionnelles, patrimoine hydraulique, religieux..., pastoral, murets de pierres sèches ou maçonnés, arbres isolés, bosquets de plain-champs, allée d'arbres...), qui sont dépositaires de la riche histoire des lieux. Il est essentiel de les préserver, ainsi que leurs abords, pour qu'ils continuent à témoigner d'autres époques qui ont elles aussi contribué à façonner le territoire tel qu'il est aujourd'hui ... Ils mériteraient d'ailleurs souvent d'être davantage « soignés » (restaurés, reconnus...) pour révéler toute leur identité. Le passé est aussi une ressource pour l'avenir !

> *Ambition : Maintenir et valoriser les singularités locales.*

Indicateurs : nombre d'éléments patrimoniaux situés à proximité préservés par le projet / mis en valeur ? Utilisation de techniques & savoir-faire locaux au sein des projets ?

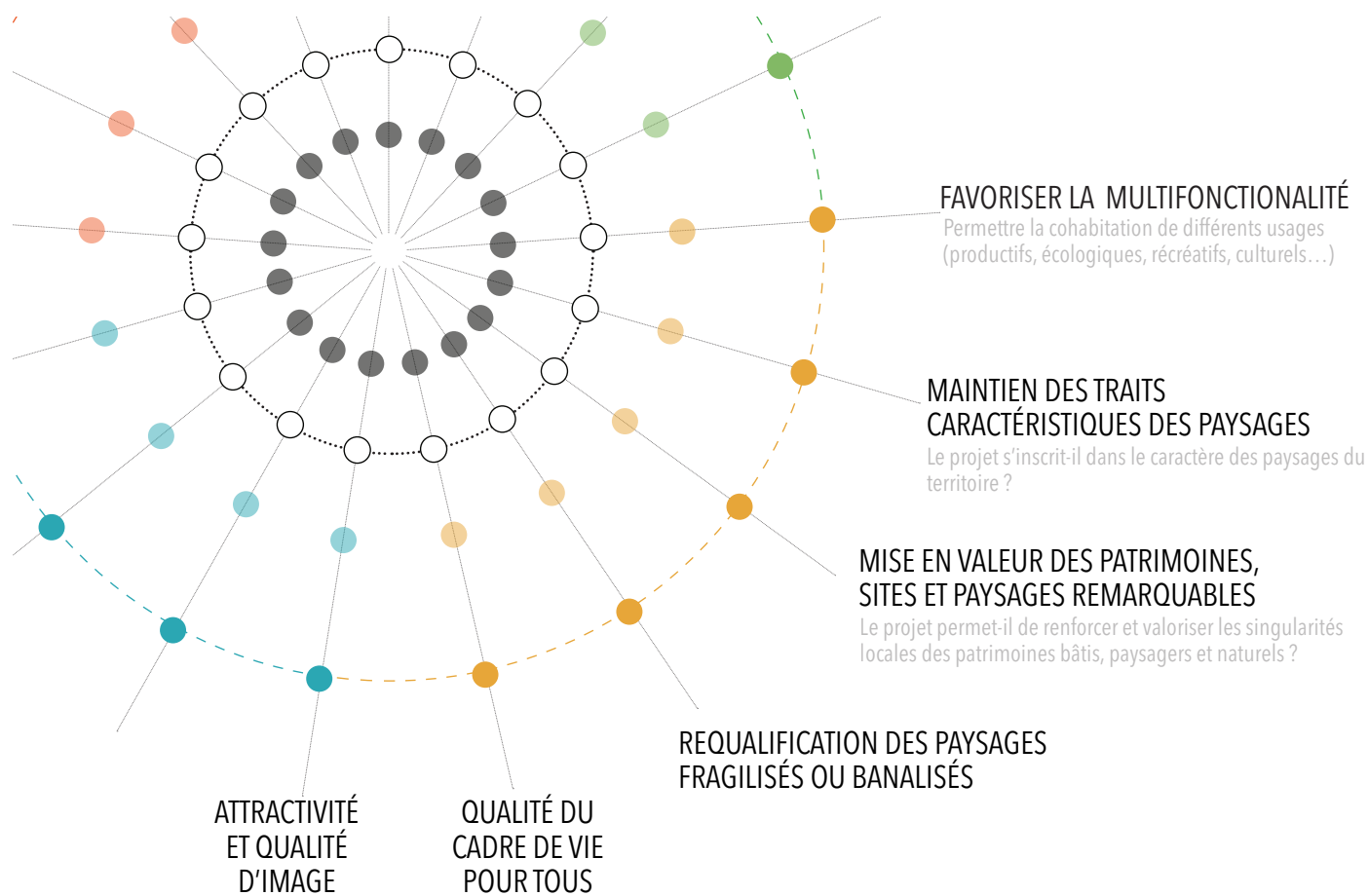
Critère - Requalifier les paysages fragilisés ou banalisés : Comment le projet peut-il permettre de « réparer » (requalifier) les zones dégradées (zones d'activité, commerciales, industrielles, entrées de ville ...) ou de reconquérir des espaces désaffectés (friches commerciales, industrielles...) > cf. critère n°1 (multifonctionnalité).

> *Ambition : Intégrer tout nouveau projet dans une logique « gagnant-gagnant » (pour les opérateurs économiques et le territoire).*

Indicateurs :

Etape n°1 – repérer les espaces dégradés.

Etape n°2 : Le projet permet-il d'en améliorer l'image ? Est-ce que le projet s'intègre dans un projet de requalification plus global de ces espaces ?



Préserver les **patrimoines et paysages** qui fondent l'**identité** du territoire tout en les adaptant aux nouveaux **modes de vie**

PAYSAGES VIVANTS

Zoom sur les critères du cadran "Paysages vivants"

Critère - Améliorer la qualité du cadre de vie pour

tous : comment le projet impacte-t-il le cadre de vie des habitants ? Evaluation des nuisances et dégradations mais aussi des avantages ou nouvelles utilités qu'il est en mesure d'apporter dans une approche inclusive à l'échelle du territoire : nuisances environnementales (qualité de l'eau et de l'air, bruit, déchets, état des structures bâties) / Aménités nouvelles : création d'espaces collectifs, de loisirs et d'espaces verts, d'agrément... Le « pour tous » est important, car il pose la question de la qualité des espaces les plus quotidiens, et demande de considérer avec soin tous les lieux du territoire, les sites remarquables et exceptionnels comme les sites fragilisés ou banalisés.

> *Ambition* : Partager le projet avec les habitants du territoire

Indicateurs : croiser des données d'appréciation objectives et subjectives (enquête, concertation)

Critère - Attractivité et qualité d'image

Ce critère est à cheval entre les enjeux de paysages et ceux du développement local. Il s'agit de qualifier l'image du territoire : apporter des qualités d'accueil et des aménités aux lieux « stratégiques » pour l'image du territoire : portes, points-de-vues... mais aussi entrées de bourg, abords d'équipements importants... Comment le projet renforce l'image touristique et commerciale du territoire ? Comment participe-t-il de son attractivité et de la valorisation d'un développement durable et respectueux ?

> *Ambition* : Renforcer l'attractivité du territoire

Indicateurs : données d'appréciation objectives et subjectives (enquête). Labels ou distinctions obtenues par le projet. Données de fréquentations ou d'utilisation (nb d'utilisateurs d'un service, nb d'entreprises ou d'acteurs impliqués dans un projet).



AGREABLE

Analyse d'un lieu par

Type de lieu

Adresse

Notes

offre urbaine

confort d'ambiance

confort d'usage

sécurité

propreté

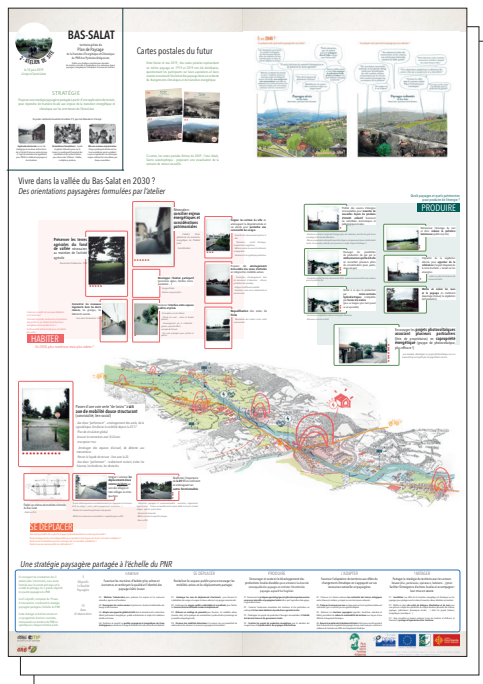
nombre des déplacements

FONCT

AGREABLE - L112

ANNEXES

Posters → ATELIER 2



Plan de Paysage
de la Transition Énergétique et Climatique
du PNR des Pyrénées Ariégeoises

décembre 2020